

PER

A-799

ARQ

ARCHITECTURE · QUÉBEC

*Rue Royale du Musée
à l'ouest.
à travers la*

*roles
fonctionnels
niveau*

*Place d'Youville
→ vers musée
contemporain
certain*

*histoire!
de l'histoire
tot.
venir
rationne
propre
ni plus que*

*ne se flus
en les cette pers.*



Prix
d'excellence
en architecture
1993



76

LE CONCOURS ARQ 1993

Solenné extérieure ouverte.



AVEZ-VOUS LES MOYENS D'ÊTRE **COBAYE?**

PROBABLEMENT PAS...

Lorsque vous spécifiez des tuyaux de renvoi en fonte grise, vous recommandez un produit installé et testé depuis plus de 300 ans. Un produit sécuritaire et ininflammable, qui a fait ses preuves dans toutes sortes de conditions. Un produit qui, année après année, absorbe le bruit des vibrations, offrant ainsi un environnement de qualité. En fait, vous spécifiez un produit qui surpasse toutes les autres alternatives. Pourquoi vous priver de la tranquillité d'esprit qu'offrent les tuyaux de renvoi en fonte grise ?

La fonte grise... une valeur sûre.

ARQ

ARCHITECTURE • QUÉBEC

ÉDITORIAL

- 7 L'ARCHITECTE ARCHÉOLOGUE
PIERRE BOYER-MERCIER

LES PRIX D'EXCELLENCE DE L'O.A.Q. 1993

- 8 PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 1993
LUC NOPPEN
- 10 *LE GRAND PRIX D'ARCHITECTURE 1993*
LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL, POINTE-À-CALLIÈRE
LUCIE K. MORISSET

LES PRIX D'EXCELLENCE 1993

- 12 LES USINES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LA CUQ
- 14 LE 1250 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
- 16 LA RÉSIDENCE DE BULLION
- 18 LES HABITATIONS SAINT-HUBERT
- 20 L'AMÉAGEMENT DES SECTEURS EST ET OUEST DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
LUCIE K. MORISSET

LES MENTIONS 1993

- 22 LE PAVILLON JEAN-NOËL-DESMARIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
LE CHALET D'ACCUEIL SAINT-LAURENT, PARC RÉGIONAL DU BOIS-DE-LIESSE
LA NOUVELLE TOUR DE CONTRÔLE DE L'AÉROPORT DE MONTRÉAL, DORVAL
LA MAISON DES ÉCLUSIERS, VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
- 24 LE THÉÂTRE CAPITOLE, QUÉBEC
LA RÉSIDENCE SAINT-AMBROISE, MONTRÉAL
L'AGRANDISSEMENT DE LA RÉSIDENCE DÉSORDY, BROMONT
LES HABITATIONS DE ROUEN, MONTRÉAL
- 26 LE COURS DE COUBERTIN, MONTRÉAL
L'ESPACE MASKOUTAIN, SAINT-HYACINTHE
LA PARACHÈVEMENT DE L'ÎLE DES MOULINS, TERREBONNE
LUCIE K. MORISSET

LE CONCOURS ARQ 1993

- 29 SERVICE-SECOURS URBAIN
UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU
- 30 LES PREMIERS PRIX
- 32 LES DEUXIÈMES PRIX

MEMBRES FONDATEURS

PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ,
JEAN-LOUIS ROBILLARD

ÉDITEUR

PIERRE BOYER-MERCIER
RÉDACTEUR EN CHEF INVITÉ

LUC NOPPEN

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION
PIERRE BOYER-MERCIER, JEAN-FRANÇOIS BÉDARD,
RICARDO L. CASTRO, ÉRIC GAUTHIER,
FRANCE VANLAETHEM

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION TRIMESTRIEL
PIERRE BOYER-MERCIER, JEAN-FRANÇOIS BÉDARD,
RICARDO CASTRO, PAUL FAUCHER,
TERRANCE GALVIN, ÉRIC GAUTHIER,
NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU, ALEXIS LIGOGNE,
RODRIGUE PAULIN, MARK PODDUBIUK,

FRANCE VANLAETHEM

COORDONNATRICE ET RÉVISEUSE

NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU

PRODUCTION GRAPHIQUE

CÔPILIA DESIGN INC.

DIRECTION ARTISTIQUE

JEAN-H. MERCIER

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:



JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS

- MONTRÉAL: 785, RUE PLYMOUTH, BUREAU 310
VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC, H4P 1B3
TÉLÉPHONE: (514) 733-0344, FAX: (514) 342-9406
- TORONTO: 60, WILMOT STREET WEST, UNIT 7
RICHMOND HILL, ONTARIO, L4B 1M6
TÉLÉPHONE: (416) 866-4141, FAX: (416) 886-9175

ARQ EST DISTRIBUÉE À TOUS LES MEMBRES DE

- L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC ET DE
- LA SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC.

DÉPÔT LÉGAL:

- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC,
- BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

LES ARTICLES ET OPINIONS QUI PARAISSENT DANS
LA REVUE SONT PUBLIÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ
EXCLUSIVE DE LEURS AUTEURS.

© CÔPILIA DESIGN INC.

ISSN-0710-1162

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE, PERMIS NO 5699

ARQ/ARCHITECTURE • QUÉBEC EST PUBLIÉE SIX FOIS

L'AN PAR CÔPILIA DESIGN INC.

LES CHANGEMENTS D'ADRESSE, LES EXEMPLAIRES NON
DISTRIBUABLES ET LES DEMANDES D'ABONNEMENT
DEVRAIENT ÊTRE ADRESSÉS À

CÔPILIA DESIGN INC.

1463, RUE PRÉFONTAINE

MONTRÉAL, QUÉBEC

H1W 2N6

TÉLÉPHONE: (514) 523-6832

ABONNEMENTS: LUCIE VALLÉE

• AU CANADA

- 6,93 \$/NUMÉRO

- 41,60 \$/6 NUMÉROS

- 69,34 \$/INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT T.P.S.: R 101146785

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT T.V.Q.: 10-0037-6091 000

• HORS CANADA:

- 6,00 \$/NUMÉRO

- 48,00 \$/6 NUMÉROS

- 60,00 \$/INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS

PAGE FRONTISPICE:

CROQUIS CONCEPTUEL DE DAN S. HANGANU, ARCHITECTE.
EN MÉDAILLON, PHOTO DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE
ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL, POINTE-À-CALLIÈRE.



Vous pouvez finir un mur extérieur en une seule étape.

Voici les nouveaux panneaux Isolants STYROFOAM* béton en duo. Vous pouvez maintenant, en une seule étape, isoler et finir un mur extérieur ou son périmètre.

Supérieur aux matériaux et méthodes actuelles, STYROFOAM béton en duo isole le mur et en améliore l'esthétique, ce qui est idéal pour les applications de construction ou de rénovation industrielle, commerciale et institutionnelle.

Les panneaux isolants STYROFOAM béton en duo s'instal-

lent facilement et rapidement et ne nécessitent aucun outil spécial ni aucune compétence particulière, ce qui vous permet de finir votre mur en une seule étape.

Pour plus de renseignements, remplissez le formulaire ci-joint et postez-le.



* Marque de commerce de The Dow Chemical Company

Oui, j'aimerais obtenir plus de renseignements sur les panneaux isolants STYROFOAM béton en duo. Veuillez me faire parvenir :

- Une brochure complète sur l'isolation avec les panneaux isolants STYROFOAM béton en duo.
- Des guides d'installation.
- La cassette vidéo sur l'installation.

Remplissez ce qui suit et envoyez le tout à l'adresse suivante : Dow Chemical Canada Inc. Communications Department 20 Carlson Court, Suite #500 Etobicoke, Ontario M9W 6V4 (A2)

(Nom) _____

(Titre) _____

(Compagnie) _____

(Adresse) _____

(Ville) _____

(Province) _____ (Code Postal) _____



RADI II,
LE REFROIDISSEUR D'EAU DU
DESIGNER AQUARIUS,
BIEN ENTENDU

Lorsque tout jure dans votre décor, pensez RADI II. C'est le refroidisseur d'eau bi-niveau qui procure aux gens en général, ainsi qu'aux handicapés, une eau potable froide au rythme de 35 litres par heure. Vous trouverez une gamme complète de refroidisseurs et de distributrices d'eau RADI II — conçus pour épouser votre décor.

Pour plus de détails, consultez votre catalogue Sweet's ou le distributeur AQUARIUS de votre voisinage. Il est inscrit dans les pages jaunes sous la rubrique refroidisseurs d'eau.

AQUARIUS

REFROIDISSEURS D'EAU

TÉLÉPHONEZ À (614)861-1350 EBCO Trading Corp., Ltd.

Montréal Convention Centre
Montréal, Québec
Architects: PLLL

Toute l'originalité



que vous recherchez



Avec l'emploi des gammes de briques spéciales et de blocs architecturaux de BRIQUETERIE ST-LAURENT, toujours un gage d'apparence distinctive et de durabilité, laissez à votre imagination toute la latitude voulue pour élaborer les formes originales de vos projets.



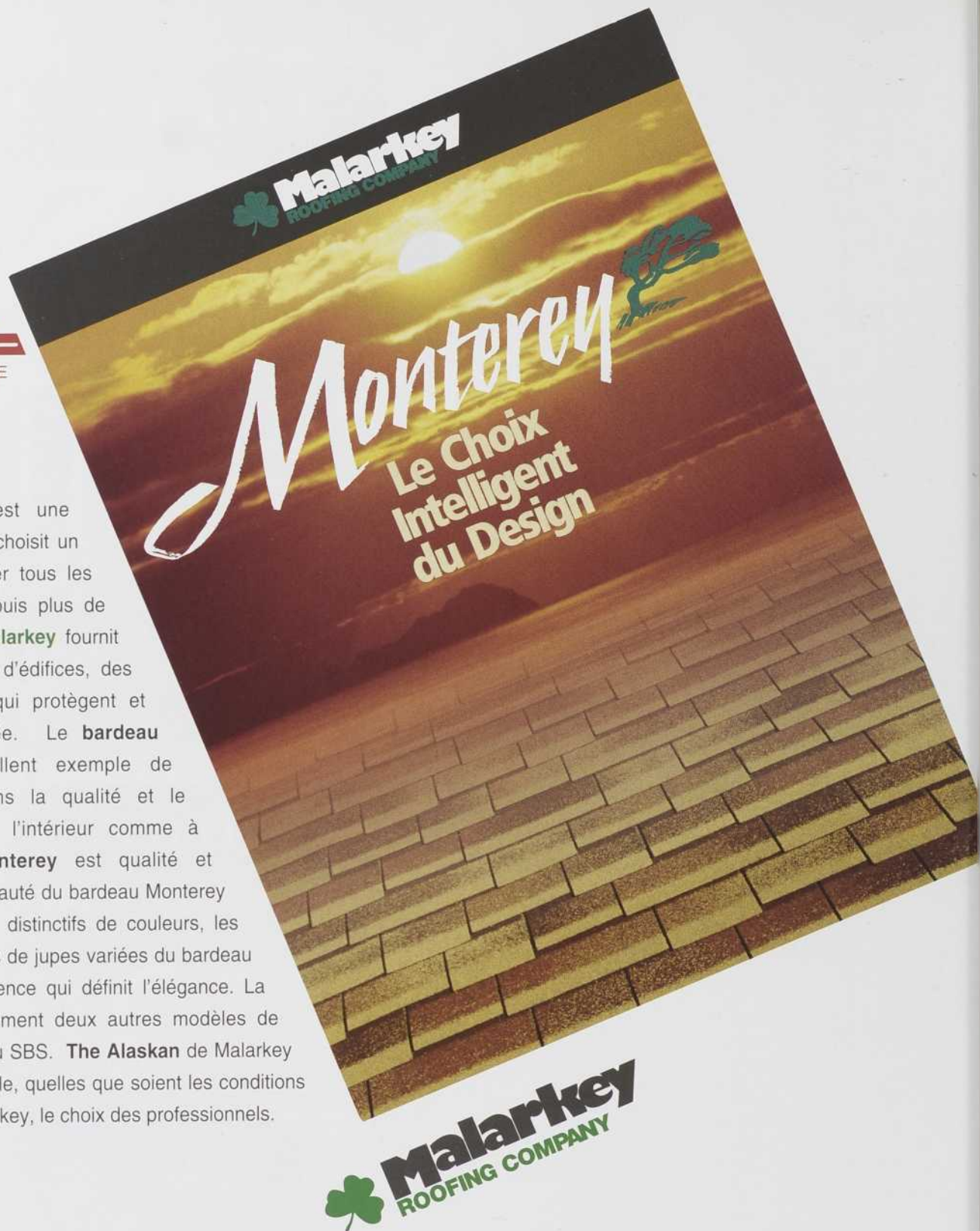
**BRIQUETERIE
ST-LAURENT**

LA PRAIRIE (QUÉBEC) (514) 866-8374



Choisir une nouvelle toiture est une importante décision. Quand l'on choisit un produit, il est sage de considérer tous les aspects d'une telle décision. Depuis plus de trois décennies, la compagnie **Malarkey** fournit aux propriétaires de maisons et d'édifices, des produits de toiture de qualité qui protègent et embellissent année après année. Le **bardeau Malarkey** est un autre excellent exemple de l'engagement de Malarkey dans la qualité et le rendement de ses produits. À l'intérieur comme à l'extérieur, la composition **Monterey** est qualité et résistance pure. En surface, la beauté du bardeau Monterey est incontestable. Les mélanges distinctifs de couleurs, les ombrages subtiles et les longueurs de jupes variées du bardeau Monterey sont un gage d'apparence qui définit l'élégance. La compagnie **Malarkey** offre également deux autres modèles de bardeaux en Polyglass modifiés au SBS. **The Alaskan** de Malarkey assure une protection insurpassable, quelles que soient les conditions climatiques et le **PRO-25** de Malarkey, le choix des professionnels.

Les produits **MALARKEY**
sont distribués au Québec par
ALCOR MATÉRIAUX DE TOITURE INC
9475, Pascal Gagnon
Saint-Léonard, Québec
H1P 1Z4
Téléphone: (514) 325-1260
1-800-361-6707
Télécopieur: (514) 325-9952



L'ARCHITECTE ARCHÉOLOGUE

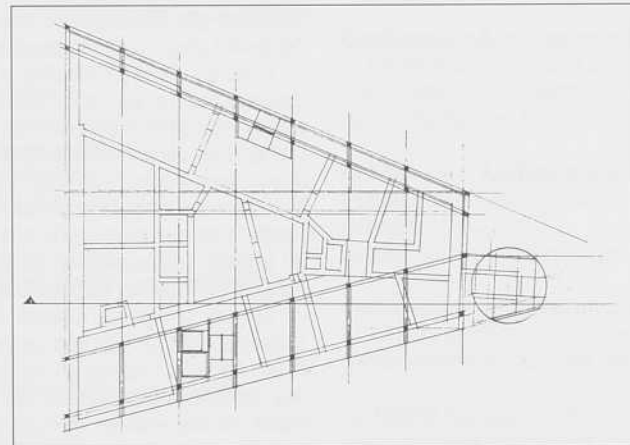
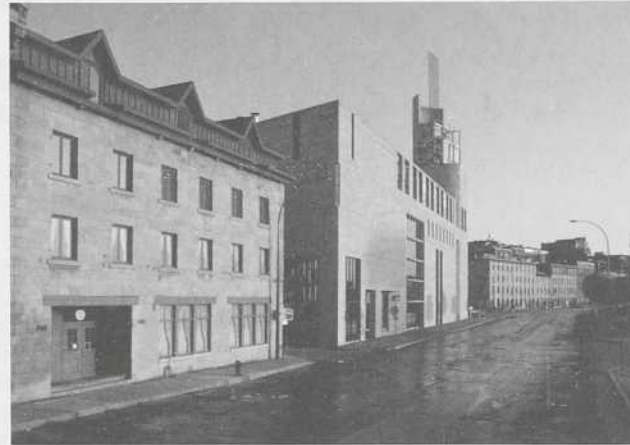
«La musique et l'architecture nous font penser à toutes autres choses qu'elles-mêmes; elles sont au milieu de ce monde, comme les monuments d'un autre monde; ou bien comme les exemples, çà et là, d'une structure et d'une durée qui ne sont pas celles des êtres...»
(Eupalinos, Paul Valéry)

Les considérations qu'impose un Grand Prix d'architecture ont mené notre curiosité, telles les fouilles archéologiques qui ont précédé son avènement, à creuser le dossier du projet pour en découvrir les traces originelles. Et, vous les livrer en éditorial, nous paraît le moment opportun d'indiquer, à la veille d'un changement de garde à la Revue, nos intentions futures de présenter le projet dans ses plus intimes recoins et dans ses dimensions les plus larges, celles qui révèlent les auteurs au même titre que le sujet, c'est-à-dire l'architecte, le maître d'œuvre dans son processus, et son client, le maître d'ouvrage dans ses attentes. L'exiguïté de la page éditoriale nous contraint cependant, dans un premier temps, à ne révéler que la synthèse initiale, génératrice du concept, et quelques images de ce bâtiment remarquable qu'est le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

En architecture, comme en mathématique, non seulement le tout égale-t-il la somme de ses parties, mais faut-il encore ajouter quelques nuances à cette prosaïque équation. Si les chiffres n'ont pas de vertu, la matière et les assemblages qui font nos bâtiments ont le pouvoir de nous baigner dans une onde intemporelle. Ce sentiment qui imprègne tout le bâtiment dépend d'un moment de synthèse précis, unique, à la quête duquel nous sommes partis en examinant la multitude de croquis conceptuels que nous avons découverts chez l'architecte Dan S. Hanganu.

De son esprit fécond nous avons retrouvé ses tâtonnements préliminaires et son cheminement vers ce qui s'est avéré une première déception. Celle issue d'un geste trop généreux qui voulait reconstituer le lien historique entre le fleuve Saint-Laurent et la ville en révélant une tranche archéologique de la rive au moyen d'un bassin sculpté à même les berges et sous la rue de La Commune. La modestie du budget, la compression du temps et la difficulté des procédures auront empêché la SIMPA, reconnue pour son ouverture, d'accéder aux propositions de l'architecte. D'autant plus que Dan Hanganu intervenait sur un territoire voisin et sur le projet d'aménagement de son confrère Peter Rose. Un geste irrévérencieux qu'il reconnut d'ailleurs et pour lequel il réclama l'absolution immédiate (à droite de la photo en page couverture).

L'idée, théâtrale, tenait non moins de l'artefact, et son abandon, sans doute douloureux pour l'architecte, l'aura mené à la réalité présentée dans le bâtiment actuel: celle de la révélation, par une subtile synthèse architecturale, du génie du lieu. C'est à la lecture du plan des fondations historiques que Hanganu et son équipe ont rattaché le nouveau bâtiment à son contexte historique et lui ont conféré son appartenance incontestable. Ce qui peut paraître dans les façades, côté sud notamment, comme un simple effort d'harmonisation formelle et de parachèvement épidermique du front de mer, cache une tout autre réalité, celle de sa profondeur. La composition de la façade sud (et au même titre, de la façade nord) tient de la superposition, tel un palimpseste, des volumes intérieurs sur le parchemin original laissé par les traces de la Royal Insurance Company. Derrière cette épaisseur bâtie, le nouveau hall du musée tient la place de l'espace intersticiel de jadis. Les fenêtres et les murs qui modulent les élévations révèlent la nature de ces volumes intérieurs: le vide par la transparence du verre et le plein par l'opacité de la pierre. Le procédé de sédimentation urbaine utilisé par Hanganu dans la conceptualisation du musée de la Pointe-à-Callière nous laisse non seulement un bâtiment élégant mais aussi une œuvre solidement enracinée dans son contexte.



ALENA PROCHAZKA
PIERRE BOYER-MERCIER

Prix d'excellence en architecture 1993

LUC NOPPEN,
PROFESSEUR TITULAIRE
À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
ET COORDONNATEUR DU PROGRAMME DES PRIX
D'EXCELLENCE DE L'O.A.Q. 1993

Un succès sans précédent: 100 projets d'architecture ont été soumis cette année, dans le cadre de la seizième édition du concours des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec. Au Monument National fraîchement restauré, la remise des récompenses, le 29 octobre 1993, visait à souligner la qualité de dix-sept de ces réalisations, et plus particulièrement de six d'entre elles, auxquelles le jury a décerné un prix d'excellence. Comme par le passé, c'est à l'occasion d'une journée «portes ouvertes», le dimanche 31 octobre, que le public était invité à découvrir plus avant ces œuvres primées.

C'est au Centre Canadien d'Architecture, les 26 et 27 août derniers, que le jury s'est penché sur les projets déposés. Par rapport aux années précédentes, le déroulement des travaux a fait l'objet d'un certain remaniement: les jurés se sont ainsi réunis deux jours durant —au lieu d'un—, et l'évaluation des projets soumis, que l'on souhaitait plus systématique, s'est faite en trois temps. Chaque membre du jury a d'abord noté individuellement les projets. La compilation informatique de ces données a permis d'établir un premier classement par catégorie.

Le jury a ensuite discuté de ce classement et des écarts observés dans l'évaluation, ce qui a éventuellement donné lieu, au fil des correctifs apportés, à un second classement de l'ensemble des projets, par catégorie: les meilleurs projets, retenus à ce stade, ont été «mis en nomination». Les membres du jury les ont ensuite longuement analysés, afin de dégager parmi ceux-ci les plus méritoires, honorés du Prix d'excellence de leur catégorie. La dernière partie de la séance du jury a été consacrée à désigner parmi ces prix d'excellence le Grand Prix d'architecture 1993.

En cette année de signature de l'ALENA, alors que les architectes ont été choisis groupe-témoin du libre-échange, le jury du programme des Prix d'excellence 1993 était présidé par Teodoro González de León, architecte de réputation internationale pratiquant à Mexico. Aux côtés de M. González de León siégeaient: Michel Lapointe, de l'agence montréalaise LeMoynes, Lapointe, Magne, architectes et urbaniste, récipiendaire du Prix d'excellence en architecture 1992; Charles Ross, de la firme Les architectes Bernard, Cloutier, Ross, choisi, d'une part, pour son engagement au plan des qualités environnementales et du développement durable des réalisations architecturales, et d'autre part, pour sa longue expérience de l'architecture en région; Line Ouellet, directrice des expositions au Musée de la civilisation de Québec et représentante du public au sein du jury; Jan B. Zwiejski, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, et dont la carrière internationale en design urbain s'avérait particulièrement utile alors que l'édition 1993 du concours proposait cette nouvelle catégorie. Dans la centaine de projets soumis, et compte tenu des catégories désignées, 27 réalisations se classaient en «Architecture institutionnelle», 8 en «Architecture industrielle», 27 en

«Architecture commerciale», 20 en «Architecture résidentielle unifamiliale», 10 en «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations» et 8 dans la nouvelle catégorie «Design urbain».

Seules deux réalisations ont été mises en nomination dans la catégorie «Architecture industrielle» —comparativement à trois dans les autres catégories— et ce, en raison de la faible participation à cette enseigne. Cette année encore, le jury a déploré cette insuffisance. Mais conformément à l'objectif du programme des Prix d'excellence de couronner les meilleurs projets parmi ceux qui sont soumis au concours, le jury a tenu à accorder un prix dans cette catégorie pourtant peu populaire.

Fait à noter, le jury a regretté l'absence d'une catégorie «Conservation-Restauration», plusieurs interventions de ce type s'étant trouvées confrontées à de nouvelles constructions d'une toute autre envergure, sans aucun critère ou comparable qui aurait permis une plus juste évaluation de leurs qualités, parfois plus discrètes mais souvent tout aussi méritoires.

Les membres du jury sont néanmoins satisfaits de leur choix qui souligne six fois, cette année, l'excellence architecturale, et accorde onze mentions. Ces projets primés se distinguent par leur meilleure réponse à des contraintes externes, telles les exigences liées au budget, au programme, au contexte d'implantation, et par des qualités architecturales jugées exceptionnelles. Aux yeux du jury, ces projets représentent tantôt l'innovation et le renouveau, tantôt la maîtrise et l'expérience; aux côtés d'agences établies, de plus jeunes bureaux se révèlent, cette année, lauréats de prix d'excellence et de mentions. Si le jury souhaite voir ses choix garants de la reconnaissance des œuvres architecturales les plus méritoires, conçues au Québec en 1993, il espère aussi, en récompensant clients et architectes, encourager la poursuite de la qualité dans les réalisations futures.

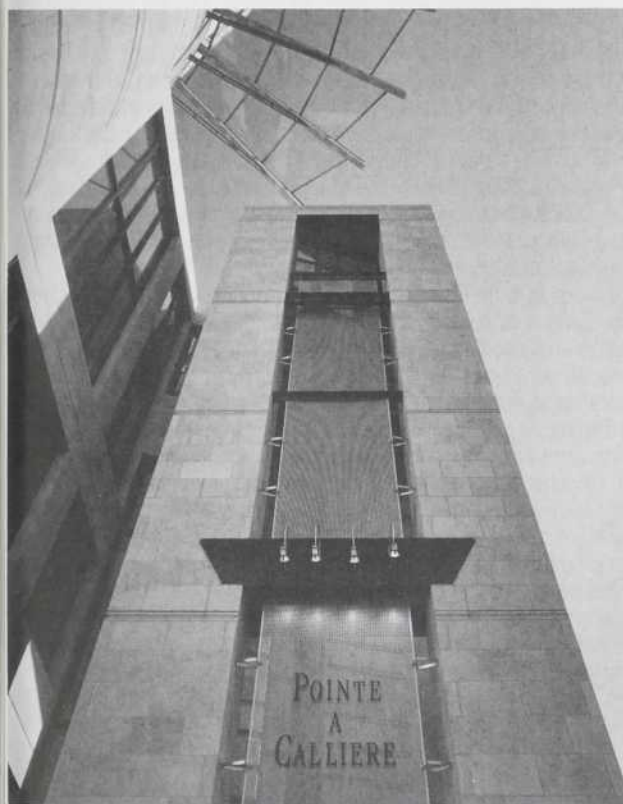
En tant que coordonnateur du programme des Prix d'excellence, j'étais présent comme observateur aux séances du jury. Lucie K. Morisset a pris note des délibérations du jury et rédigé les textes sur les projets mis en nomination, que ce numéro spécial d'ARQ, consacré aux Prix d'excellence, souhaite faire connaître.

*Le programme
des Prix d'excellence
de l'Ordre des architectes du Québec
bénéficie, cette année, de l'appui financier des
ministères québécois de la Culture,
de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie,
des Affaires internationales
ainsi que de J. Meloche inc.,
courtier d'assurances.*



LE GRAND PRIX D'ARCHITECTURE 1993

Le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière
Dan S. Hanganu, architecte
Provencher Roy, architectes



LES PRIX D'EXCELLENCE 1993

Catégorie «Architecture institutionnelle»

Le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière
Dan S. Hanganu, architecte
Provencher Roy, architectes

Catégorie «Architecture industrielle»

Les usines de traitement des eaux usées de la Communauté Urbaine de Québec
Gauthier, Guité, Roy, architectes
Gagnon, Guy, Letellier, Cyr, architectes

Catégorie «Architecture commerciale»

Le 1250 boulevard René-Lévesque, Montréal
Larose, Petrucci et associés, architectes
Kohn Pedersen Fox, Architects

Catégorie «Architecture résidentielle unifamiliale»

La Résidence de Bullion, Montréal
Marc Blouin, architecte

Catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations»

Les habitations Saint-Hubert, Montréal
Mercier, Boyer-Mercier, architectes

Catégorie «Design urbain»

L'Aménagement des secteurs est et ouest du Vieux-Port de Montréal
Cardinal Hardy et Associés, architectes

LES MENTIONS 1993

Catégorie «Architecture institutionnelle»

Le Pavillon Jean-Noël-Desmarais du Musée des beaux-arts de Montréal
Moshe Safdie, architecte
Desnoyers Mercure et associés, architectes
Lemay Leclerc, architectes

Catégorie «Architecture institutionnelle»

Le Chalet d'accueil Saint-Laurent, parc régional du Bois-de-Liesse
Les architectes Cayouette et Saia
Saia et Barbarese, architectes

Catégorie «Architecture industrielle»

La Nouvelle Tour de contrôle de l'Aéroport international de Montréal, Dorval
Fichten Soiferman, architectes

Catégorie «Architecture commerciale»

La Maison des Éclusiers, Vieux-Port de Montréal
Cardinal Hardy et Associés, architectes

Le Théâtre Capitole, Québec

Denis St-Louis et Associés, architectes

Catégorie «Architecture résidentielle unifamiliale»

La Résidence Saint-Ambroise, Montréal
André-J. Fortin et Nancy Shoiry, architectes

L'Aggrandissement de la résidence Désourdy, Bromont

Saia et Barbarese, architectes

Catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations»

Les habitations de Rouen, Montréal
Les architectes Cayouette et Saia
Saia et Barbarese, architectes

Le Cours de Coubertin, Montréal

L'Atelier Poirier Dépatie, architectes

Catégorie «Design urbain»

L'Espace maskoutain, Saint-Hyacinthe
Allaire Bergeron Courchesne Henderson, architectes

Le Parachèvement de l'Île des Moulins, Terrebonne

Les Architectes Blouin Faucher Aubertin Brodeur Gauthier Plante

**LE GRAND PRIX D'ARCHITECTURE
ET LE PRIX D'EXCELLENCE 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE»**

**LE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL
POINTE-À-CALLIÈRE**

Architectes

Dan S. Hanganu, architecte / Provencher Roy, architectes

Chargés de projet

*Dan S. Hanganu, équipe de design
Michel Roy, équipe de projet*

Collaborateurs

*Thomas Schweitzer, Luc Plante, Gilles Prud'homme,
équipe de design*

*Claude Provencher, Alain Desforges, Alain Compéra,
Jacques Biard, François Poirier, Guy Pageau,
équipe de projet*

Client

*La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal
(SIMPA)*

Programme

*Construction en milieu urbain ancien d'un centre
d'interprétation de la ville de Montréal et d'infrastructures
permettant la mise en valeur de vestiges archéologiques. Outre
une crypte archéologique, les installations incluent un espace
d'accueil, un restaurant, une salle multimédia, une salle
d'exposition temporaire et des espaces administratifs.*

Coût de l'intervention

13 500 000 \$

Mentions, prix, publications

*Prix Orange Sauvons Montréal
Techniques et architecture, juin-juillet 1993, p. 91-94.
The Architectural Review, n° 1155, p. 42-46.
The Canadian Architect, octobre 1992, p. 20-25.
ARQ, n° 67, p.33-35
Architecture, août 1992, p. 66-67*

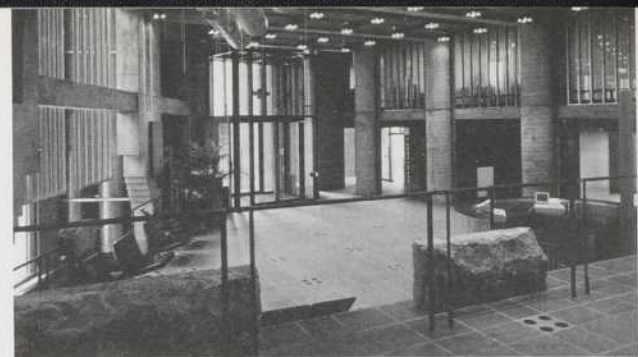
Triangle de terre où Maisonneuve fondait Montréal en 1642, «Pointe-à-Callière» réfère désormais à un complexe muséal, si tôt intégré à la culture montréalaise qu'on dit de l'édifice qu'il constitue une strate, supplémentaire, de l'histoire. Le programme demandait un centre d'interprétation archéologique et historique; dirigé par l'architecte Hanganu, le design, fondé sur la Mémoire et l'Inventaire (l'histoire et l'archéologie...) s'organise selon deux composantes: l'éperon de la Pointe-à-Callière et la crypte de la place Royale. Déposé sur les trésors archéologiques, l'édifice triangulaire de l'Éperon se veut le point focal du projet. Dans les termes des architectes, il s'agissait «d'ajouter au caractère contemplatif suggéré une dimension plus dynamique, génératrice d'une activité humaine complexe et enrichissante»; le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal se distingue *a priori* par un rapport dynamique à ses contraintes programmatiques, et, conséquemment, par le caractère interactif de son fonctionnement et de son dialogue avec l'environnement.

Ainsi, quoique d'insertion – sur les vestiges souterrains et dans le Vieux-Montréal – le bâtiment participe à son contexte, d'abord en réunifiant cette séquence fragmentaire du tissu bâti le long de la rue de la Commune et de la place d'Youville. Fondée sur des contrastes de solidité et de transparence, son expression formelle affirme à la fois la permanence des nouveaux lieux et la persistance des anciens.

Rue de la Commune, plus hermétique, l'édifice de l'Éperon s'appareille au gabarit de l'alignement qu'il recompose, en même temps que le rythme des ouvertures, tel un regard critique, explicite le milieu d'insertion dans un langage contemporain. Une seconde façade, plus sculpturale, anime la place d'Youville: l'élévation est découpée à l'intersection de la tour où s'insère l'entrée, et écorchée par une baie monumentale qui dramatise le dialogue entre extérieur et intérieur. Là, la fenêtre, telle une vitrine, montre au passant les vestiges en contrebas, qu'une contraction du rez-de-chaussée laisse visibles.

Le bâtiment lui-même se veut interprétatif et déjà l'utilisation de ce calcaire gris, typique de Montréal, en est éloquente. Puis, concrétisation d'une mémoire latente, l'édifice de l'Éperon s'articule à l'histoire matérielle du lieu: non seulement il épouse la forme triangulaire de son terrain, mais en outre il restitue la volumétrie et les proportions de l'édifice Royal Insurance Company (1861), dernier occupant du site. La tour, si elle fait office de valeur de signal, commémore celle du Royal Insurance, comme un ancêtre auquel on rend hommage.

À l'intérieur, le vaste hall d'accueil ouvre des portes monumentales –œuvre de Peter Krausz judicieusement nommée «les voiles du temps»– sur une galerie d'interprétation, aménagée en auditorium. Les vestiges du premier cimetière de Montréal y sont exposés, pendant qu'un spectacle multimédia relate l'histoire du lieu, de la naissance et de la croissance de Montréal. Puis l'édifice conduit le visiteur au site archéologique, que n'oublie pas de signaler, parmi les dalles du sol de l'accueil, de petits blocs de verre évocateurs d'une dimension souterraine. En sous-sol, le parcours mène des fondations de la maison Berthelet et du Royal Insurance vers la crypte, par un tunnel croisant la course de l'ancien collecteur William, sous la place d'Youville. L'architecture, ici, laisse la parole à l'archéologie, qu'elle jauge depuis un réseau de passerelles aériennes et de galeries périphériques; mais paradoxalement, tel un anachronisme artéfact, les porteurs de l'édifice –alternative économique à un support périphérique– se proposent en exhibit, rangée nette de piliers entre les vestiges archéologiques.



S'il satisfait, et même devance son programme, le musée de la Pointe-à-Callière a d'abord été acclamé du jury pour le traitement architectural de l'édifice de l'Éperon. Alors qu'une insertion respectueuse s'imposait, le bâtiment, tout en s'insinuant avec justesse dans le tissu existant, ne se fait pas pour autant servile. Imaginatif, original, différent, dans les termes du jury, l'édifice est un volume compact de maçonnerie –citation, peut-être, de l'architecture ancienne qu'il côtoie, mais surtout caractéristique de l'œuvre de son auteur– rendu plus dense encore par la nette géométrie des ouvertures, de leur modénature, et texturé d'incisions horizontales. Puis la massive composition est rehaussée, comme en surimpression, par des éléments de fermeture, de parement, des appliqués façonnés à partir d'éléments métalliques standards.

Ce vocabulaire, ornemental et constructif à la fois, s'affirme actuel tout en demeurant sobre. Dialectique de la simplicité et de la folie, Pointe-à-Callière s'est révélé au jury un apport considérable au Vieux-Montréal, sous les traits d'un modernisme parfaitement intégré et se refusant au pastiche, encore plus au plagiat. Témoin probant d'une approche tout opposée à la réplique facile, la tour se lit comme l'interprétation de son passé. Quant à la relation de l'édifice au programme, le jury s'est montré favorable au choix de l'architecte de concevoir davantage que le simple hôte d'une interprétation. La pertinence fonctionnelle d'un traitement architectural d'envergure pour la mise en valeur de vestiges souterrains devient, ici, évidente: Pointe-à-Callière dirige et module la promenade archéologique. Tel un édifice intelligent, puisqu'il discourt autant qu'il abrite, son langage formel et son exposé fonctionnel respectent l'histoire, notamment en lui conférant une nouvelle dimension.

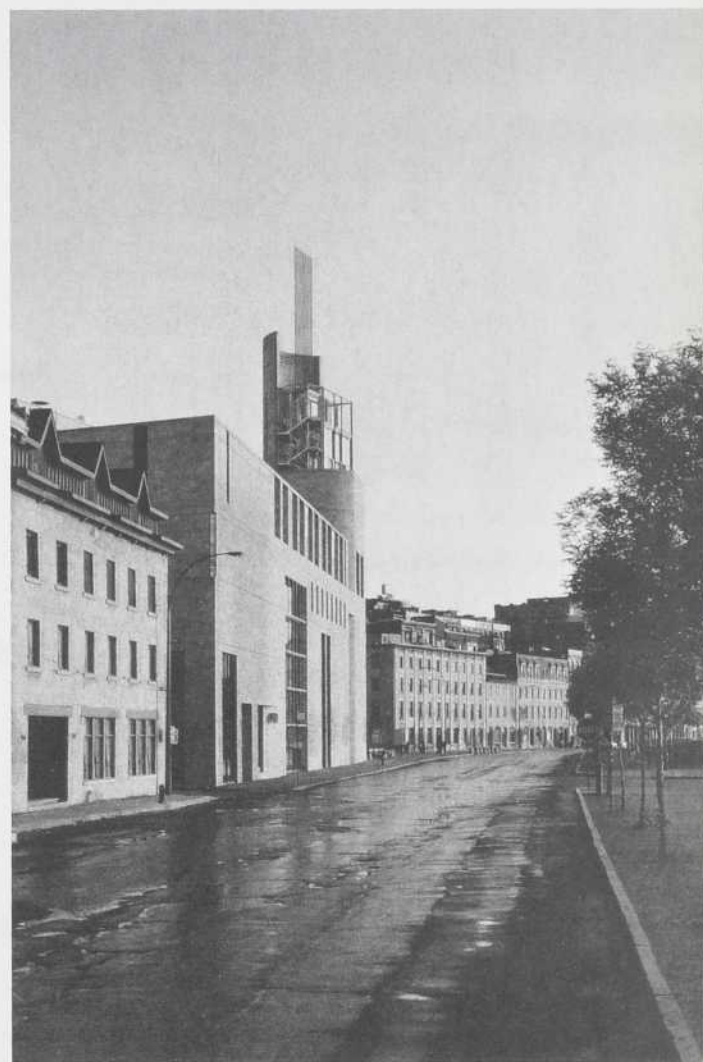
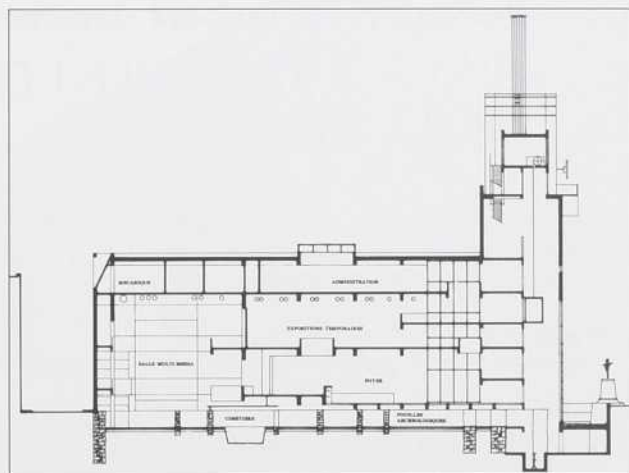
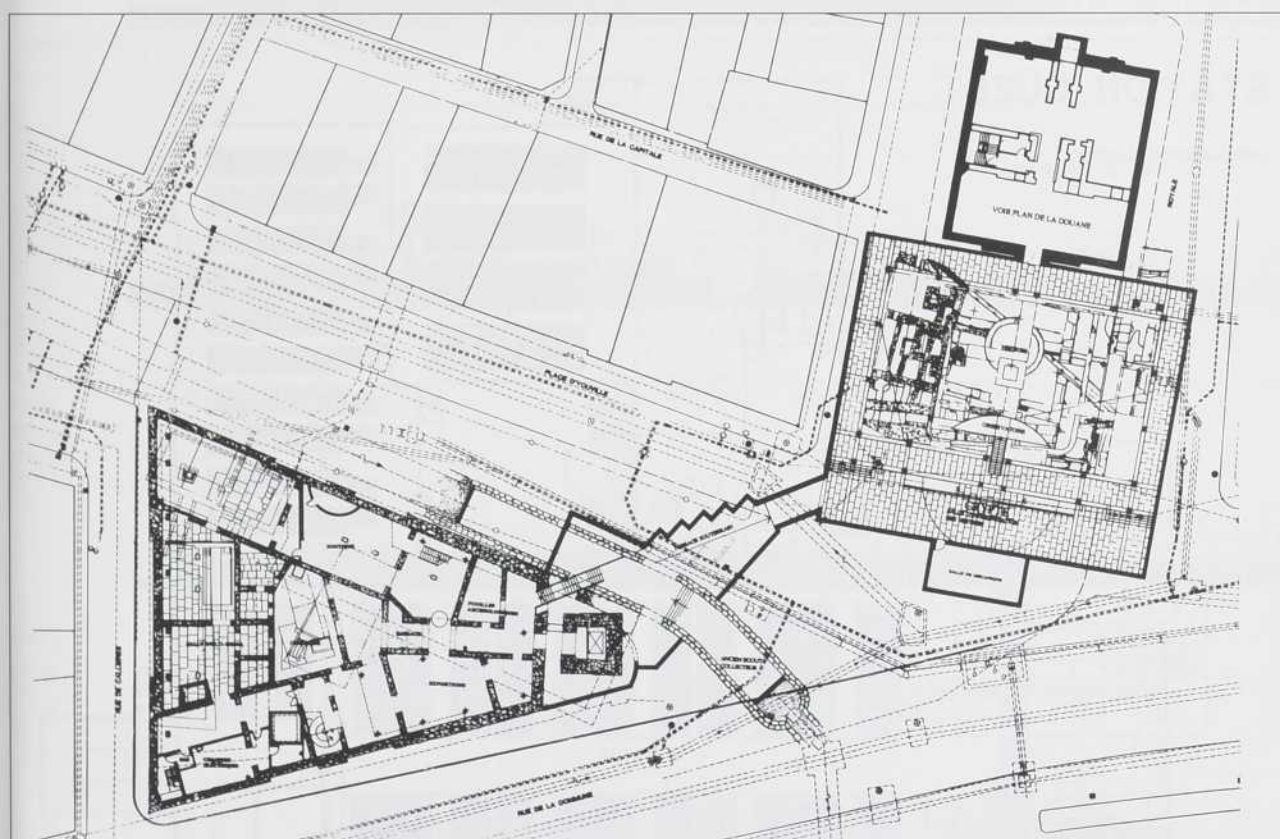
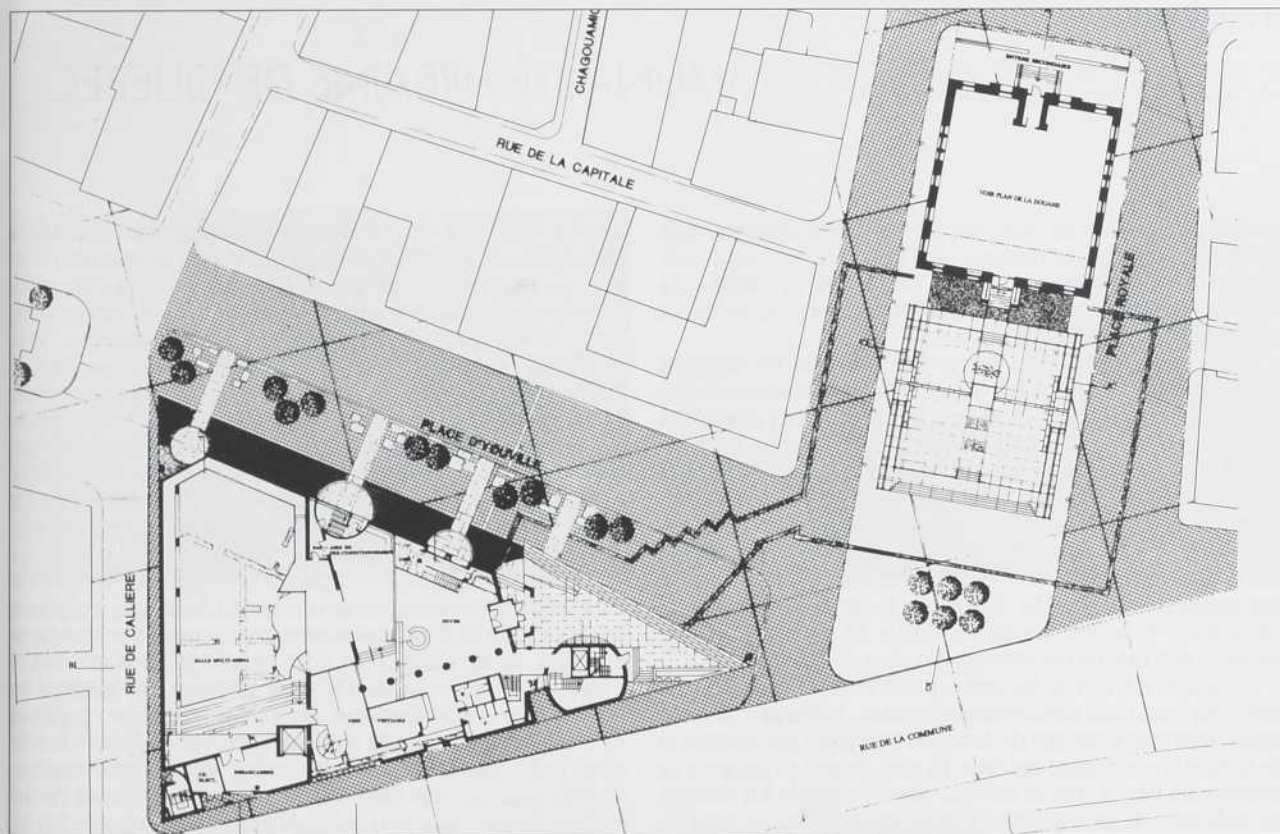
À ce titre, le jury a souligné la qualité des espaces intérieurs, mystérieux et contenus, créant un parcours d'expériences variées jusqu'au belvédère et au restaurant, qui dévoilent une perspective inédite sur le port. Une autre façon de relater Montréal, qui vaut à l'édifice le qualificatif de «musée vivant»; ce plan qui exploite les vues, de surprise en surprise, révèle les symptômes d'une approche plus consciente, et plus sensible, de l'interprétation de l'histoire.

Inauguré le 17 mai 1992, jour du 350^e anniversaire de Montréal, sur les lieux mêmes de sa fondation, Pointe-à-Callière se veut un présent à la conquête de l'histoire montréalaise. Une autre phrase, mais d'une syntaxe nouvelle, au récit de Montréal, le complexe muséal délaisse les rémanences nostalgiques pour une dynamique interprétative; tant pour ses qualités formelles que programmatiques, le jury espère ce Grand Prix prophète d'une prochaine culture matérielle à Montréal.

LUCIE K. MORISSET

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Lucie K. Morisset, qui signe tous les articles décrivant les projets primés, est historienne de l'architecture. Elle poursuit des études doctorales à l'Université Laval tout en collaborant à des publications et à des travaux de recherche sur l'architecture du XX^e siècle au Québec.



1. Vue du hall vers l'entrée.
2. Plan du rez-de-chaussée.
3. Plan du sous-sol.
4. Coupe longitudinale.
5. Élévation, rue de la Commune.

LE PRIX D'EXCELLENCE 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE INDUSTRIELLE»

LES USINES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC
QUÉBEC ET SAINTE-FOY

Architectes

Gauthier, Guité, Roy, architectes
Gagnon, Guy, Letellier, Cyr, architectes

Chargé de projet

Jean-Marie Roy

Collaborateurs

Claude Guy, adjoint au chargé de projet
René Chamberland, architecte collaborateur
St-Gelais, Tremblay, Bélanger, architectes, aménagements extérieurs

Client

Communauté Urbaine de Québec

Programme

Construction d'un ensemble industriel destiné au traitement des eaux usées, en deux stations de 20 400 et de 12 800 mètres carrés. Outre les installations de traitement, les deux bâtiments logent les aires de services (locaux du personnel, ateliers, aires d'entreposage) et un secteur dédié à l'administration (services d'accueil, services administratifs, centre de commande, laboratoire et services communs).

Coût de l'intervention

350 000 000 \$

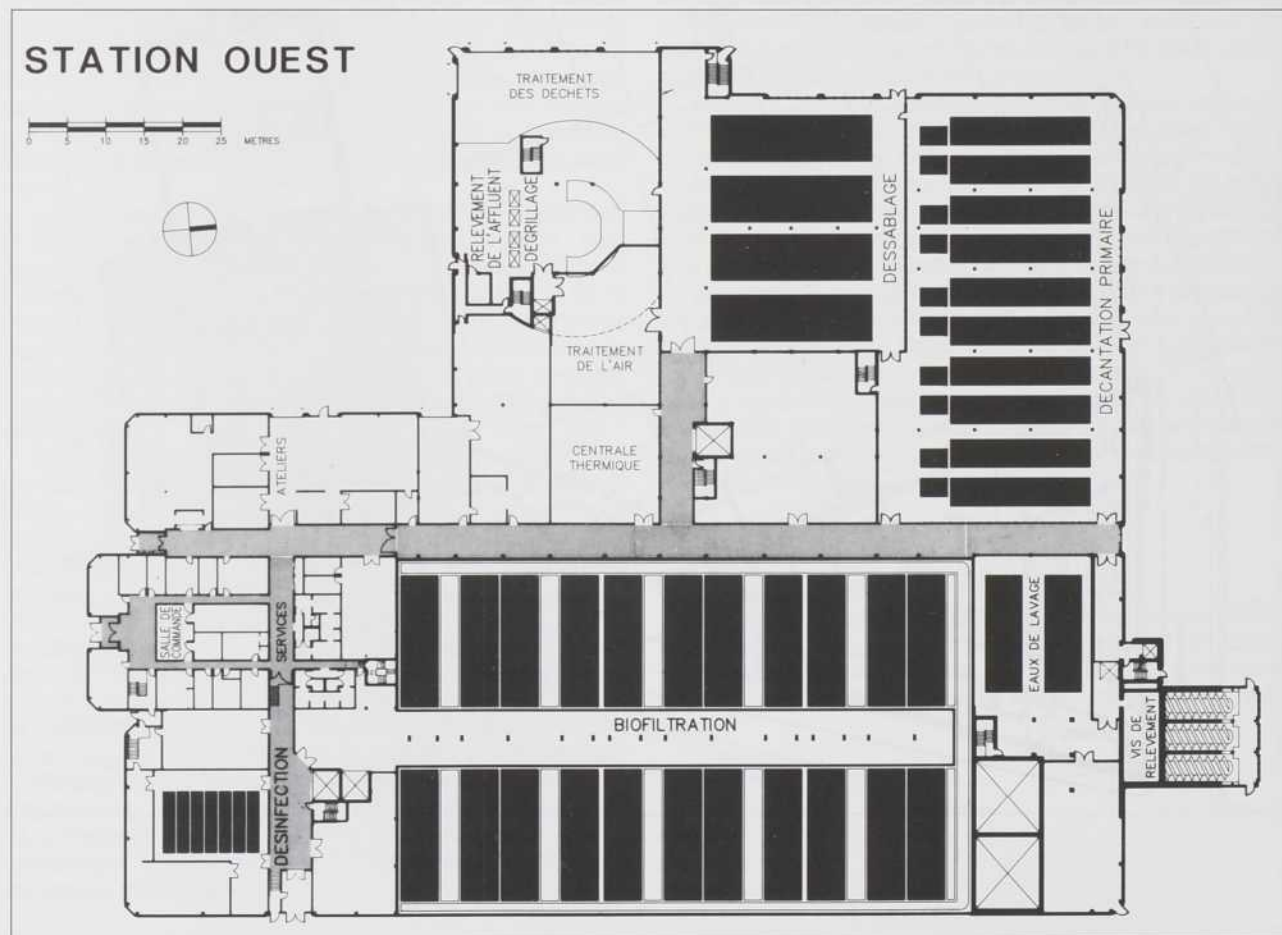
Le nouveau complexe de traitement des eaux usées comprend deux bâtiments, la station est (Québec) et la station ouest (Sainte-Foy), érigés sur les dénivellations requises par le profil hydraulique. La programmation des espaces et le traitement architectural de chacune des stations s'articulent à ce profil.

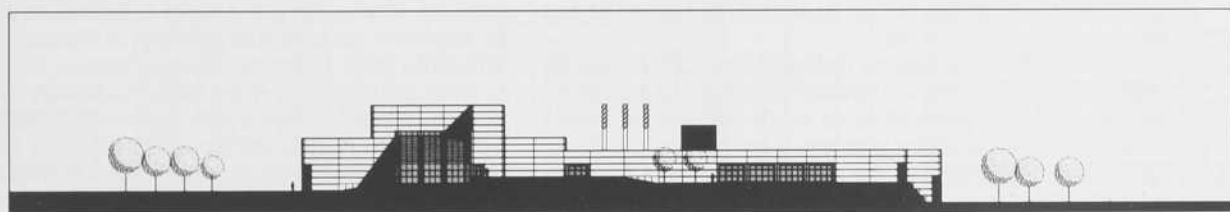
Pour satisfaire à la fois au budget et à l'efficacité des bâtiments industriels, le parti architectural vise essentiellement une distribution simple des espaces, dans le volume le plus compact possible. À l'enseigne de ce système de fonctionnalité et d'économie, les circulations se partagent en deux principaux niveaux, qui desservent les multiples dénivellations intérieures. L'un au sol et l'autre en galeries souterraines, ces deux étages circulatoires se greffent, dans chacune des stations, à un corridor central reliant entre eux les secteurs de traitement, et conduisant aux aires de services et aux issues extérieures. Afin d'optimiser le caractère vectoriel des circulations, le corridor central, à l'instar de la distribution des secteurs, suit l'axe de l'écoulement des eaux.

La station est, en sus des secteurs de traitement et de services, se couple à une unité administrative (bureaux, auditorium, accueil), partiellement détachée afin de demeurer accessible aux visiteurs et de faciliter la surveillance des lieux. En plan, cependant, le centre de commandes l'unit à l'aire de services, elle-même reliée aux secteurs de traitement de ce bâtiment. Dans les deux usines, les aires de services – locaux du personnel d'opération et d'entretien, ateliers,

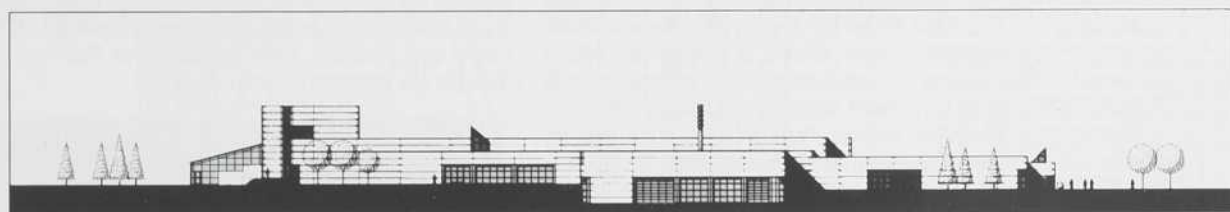
aires d'entreposage, etc. – sont centrales par rapport aux circulations principales, entre le centre de commande et les secteurs de traitement. Les usines de traitement des eaux usées se sont distinguées parmi les projets industriels soumis, grâce à un vocabulaire architectural que le jury a particulièrement apprécié pour sa pertinence au programme. Les deux bâtiments traduisent clairement leur organisation fonctionnelle: leurs élévations, très basses, sont notamment éloquentes d'un parti distributif à un seul niveau. L'horizontalité obtenue est accentuée par le traitement en bandes du revêtement, cependant que la volumétrie fragmentée, tirant parti du profil hydraulique, caractérise l'expression de chacun des bâtiments; un peu à la manière des *Prairie Houses*, les usines se fondent à leur environnement tout en conservant une autonomie formelle.

Le jury a aussi apprécié le rapport de «l'image usine» à l'usage de matériaux et d'assemblages explicitement industriels. Le revêtement de panneaux de béton découle notamment d'un désir d'économie, de durabilité, de performance du point de vue de l'isolation. Autant d'objectifs lisibles au traitement sobre des murs, qui modèlent les bâtiments en unités compactes, apparemment étanches, ponctués çà et là par des éléments de fenêtrage cadrés en aluminium profilé, dont l'uniformisation évoque la fabrication sérielle. Une conception architecturale qui, aux yeux du jury, épouse subtilement l'esprit industriel, de même qu'une contribution méritoire des architectes qui se sont imposés à la construction industrielle.

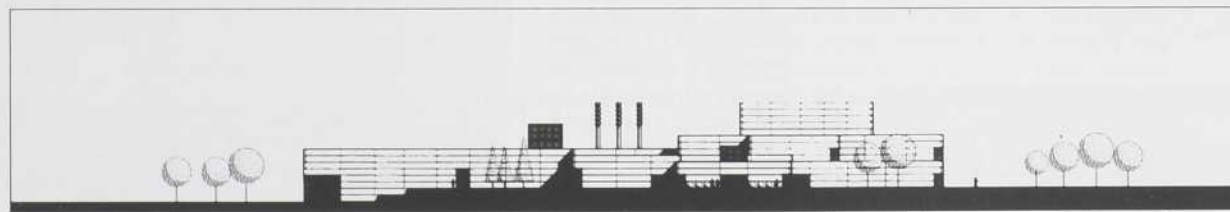




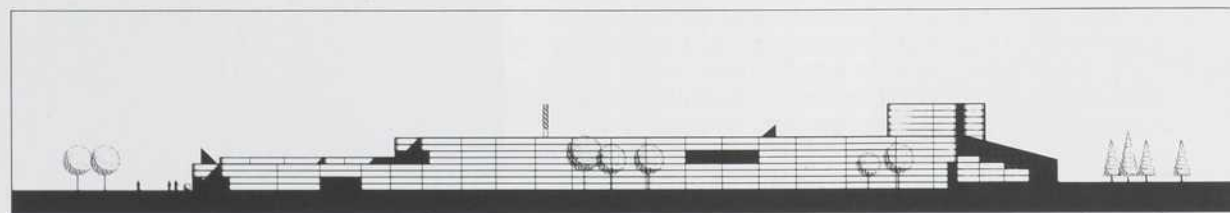
E L E V A T I O N N O R D



E L E V A T I O N O U E S T



E L E V A T I O N S U D



E L E V A T I O N O U E S T



1. Plan de la station ouest.
2. Station est.
3. Les quatre élévations de la station ouest.
4. Station est.
5. Vue intérieure, montrant le procédé (station ouest).

LE PRIX D'EXCELLENCE 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE COMMERCIALE»

LE 1250, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE
MONTRÉAL

Architectes

Larose, Petrucci & associés, architectes
Kohn, Pedersen, Fox, Architects

Chargé de projet

Gilles-L. Larose

Collaborateurs

William Pedersen (KPF), responsable du design
Charles Lamy (LPA), responsable des plans et devis
Ron Williams (Williams, Asselin Ackaoui Associés), architecte paysagiste
Aurèle Cardinal (Cardinal Hardy et Associés, architectes), responsable du design urbain

Clients

La Société Immobilière Marathon, Limitée
et IBM Canada, Limitée

Programme

Construction d'un édifice de 153 000 mètres carrés devant
loger des bureaux de superficies variant entre 1 533 et 2 885
mètres carrés et un stationnement souterrain pour 900
voitures.

Coût de l'intervention

161 000 000 \$

Mentions, prix, publications

Prix Orange Sauvons Montréal.
Global Architecture.
Architectural Record, mai 1993, p. 74-79.
Canadian Architect, juin 1993, p. 12-17.
ARQ, n° 54, p. 45.
ARQ, n° 72, p. 24-25.

Résultat des travaux conjoints des architectes de l'agence new-yorkaise Kohn Pedersen Fox et de Larose, Petrucci & associés, l'édifice IBM Marathon s'érige sur un quadrilatère borné par les rues La Gauchetière, Drummond, Stanley et René-Lévesque. En recul de ces deux dernières, l'édifice se couple, à l'avant, à un jardin d'hiver; rue Stanley, son implantation selon l'axe long du lot offre au passant une pergola couverte de lierre et de vigne, véritable oasis au centre-ville. Telle une réminiscence des «étages» montréalais, l'édifice se rythme au gré du paysage urbain. Le niveau inférieur correspond à la hauteur de la gare Windsor et à la base de l'immeuble de la Sun Life, le second à celle du sommet du clocher de l'église St-George; le troisième niveau reprend l'échelle de la coupole de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, et le dernier, au-delà de Place Ville-Marie et de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, donne la réplique au mont Royal. Comme la colonnade sous la partie sud du mur cintré, cette modénature par dégagements successifs sculpte la masse; de l'agencement sophistiqué des formes se dégage cette façade courbe, geste fuyant vers l'arrière de l'îlot où se confirme, passés les bas volumes, l'ascension de la tour.

Dans cet univers de mesures multiples, alors qu'une marquise géante couronne, en corniche, l'élévation du mur courbe, les marquises des entrées et des fenêtres du rez-de-chaussée, à l'échelle humaine cette fois, accueillent le visiteur. Et les châssis d'aluminium, fusionnés au gratte-ciel, se métamorphosent en piliers palpables autour du jardin d'hiver, au niveau de la rue. Les matériaux extérieurs ont joué les contrastes: tandis que le mur cintré arbore, par bandes horizontales, un écran de verre teinté et d'aluminium, les élévations sud, ouest et nord, aux contours géométriques, se parent aux côtés du verre du granit «Rockville White» qu'un grain plus gros rend lisible de la rue. La composition mixte adoucit la rigidité de l'édifice autrement fonctionnel *a priori*; synchronique des volumétries, elle module la présence de l'immeuble, léger et monumental à la fois.

Confronté au choix des entrées, l'arrivant peut emprunter en façade l'accès principal, boulevard René-Lévesque, ou, du côté de la rue Stanley, une seconde entrée, adjacente à la pergola. Là, au pied de la tour, un volume bas s'étire sur la place, recomposant à l'échelle du piéton un second univers; passées les portes, le lobby monumental est une large rampe ascendante, courbe comme sa façade, qui s'allonge telle une route intérieure vers la rue de La Gauchetière et la gare Windsor. À l'intérieur de l'édifice, de l'autre côté de ces gigantesques piliers cylindriques qui monumentalisent et rythment l'espace, une seconde aire, surhaussée par rapport à l'entrée, accède aux circulations verticales: 22 ascenseurs desservent les 47 étages en quatre batteries, pour une performance optimale des transits.

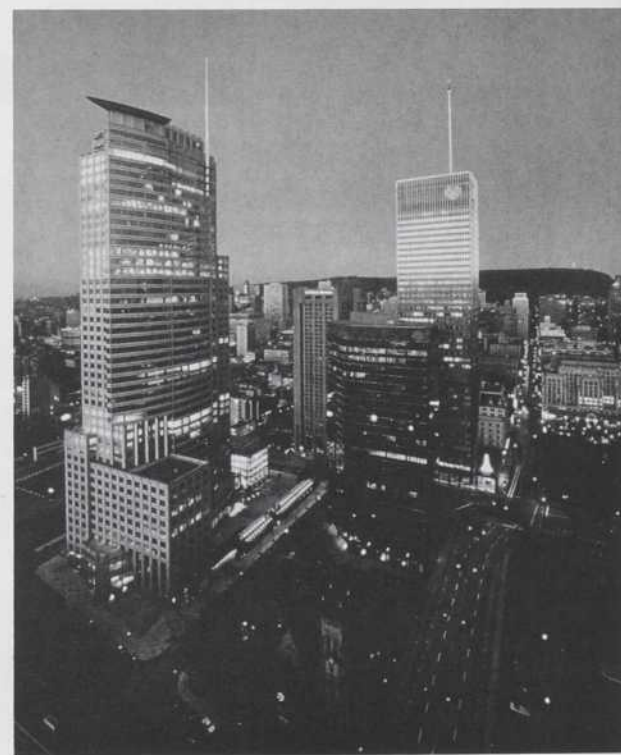
Au-delà du premier, où la passerelle des ascenseurs s'ouvre en mezzanine sur le hall, les étages de bureaux s'empilent selon trois superficies, correspondant à la volumétrie variable de la tour: 2 885 mètres carrés par étage, du quatrième au douzième, 2 165 mètres carrés jusqu'au trente-deuxième, puis 1 530 mètres carrés jusqu'au quarante-sixième. Près de 153 000 mètres carrés d'aires de bureaux, où les décrochés de la tour desservent de multiples aménagements.

L'entrée principale donne sur le jardin d'hiver, dégagé sur six étages. Le vaste espace de réception s'ouvre ensuite vers le hall et les ascenseurs, ou sur les secteurs communs, restaurant, galerie de boutiques, et salles de congrès qui occupent le rez-de-chaussée, le premier et le second. L'ensemble du plan épouse les dénivellations qui conduisent, ascendantes, au bloc de services central; le long du parcours, elles se couplent aux hauteurs variées selon les aires fonctionnelles, et génèrent de multiples expériences spatiales, constamment renouvelées. Si la différenciation des accès confirme la

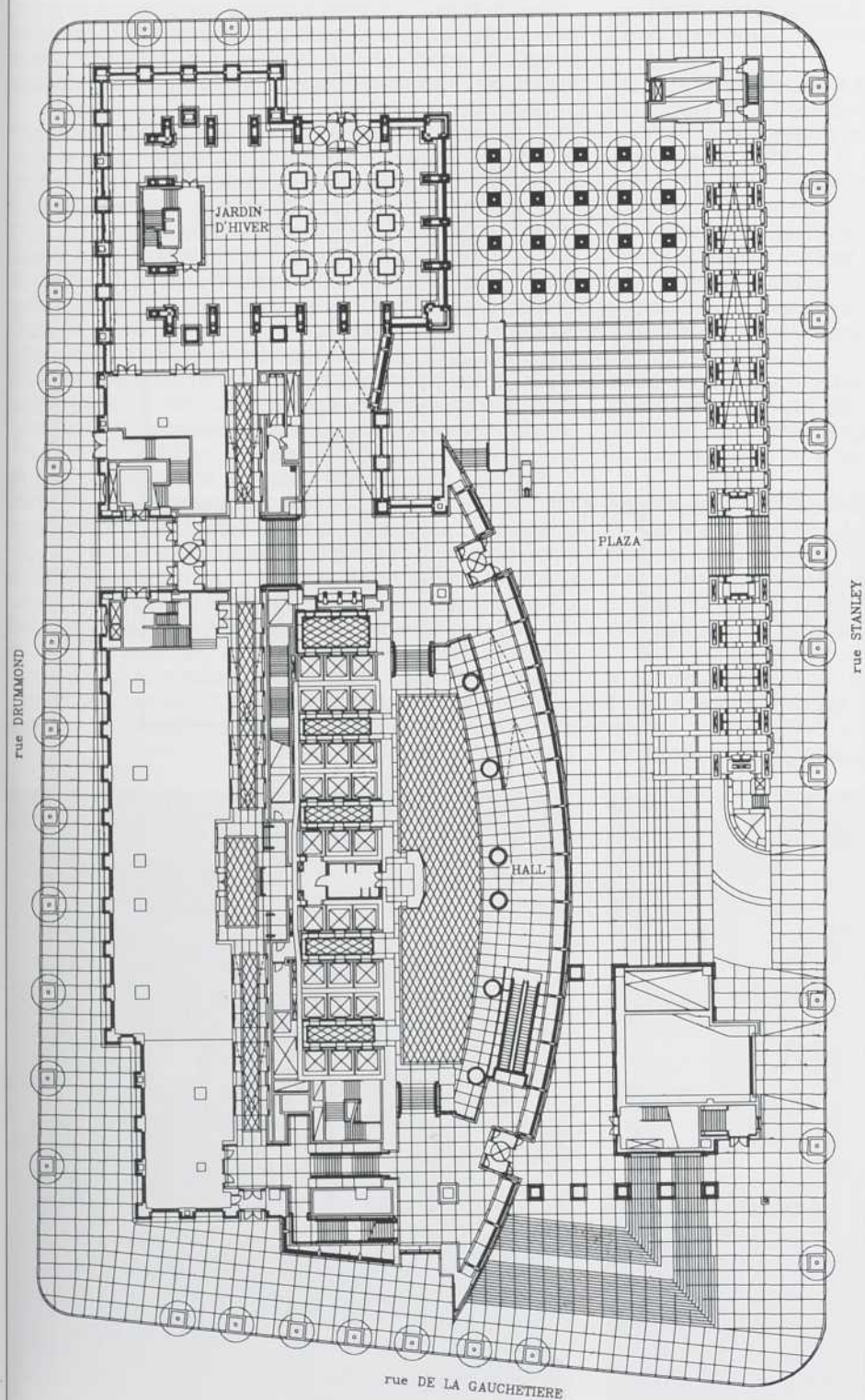
vocation publique du rez-de-chaussée, la pluralité des espaces, tout autre que purement fonctionnelle, en enrichit l'usage.

À cette mention favorable du rapport de l'édifice à son occupant, le jury a associé le dialogue entre l'intérieur et l'extérieur de la tour, modulé par une implantation de côté, par le dégradé des volumes de la monumentalité du gratte-ciel à l'échelle de la rue, par le jardin d'hiver et, surtout, par la prise en charge d'espaces ailleurs résiduels, telle la place latérale qui sans pergola évoquerait un désert balayé par le vent.

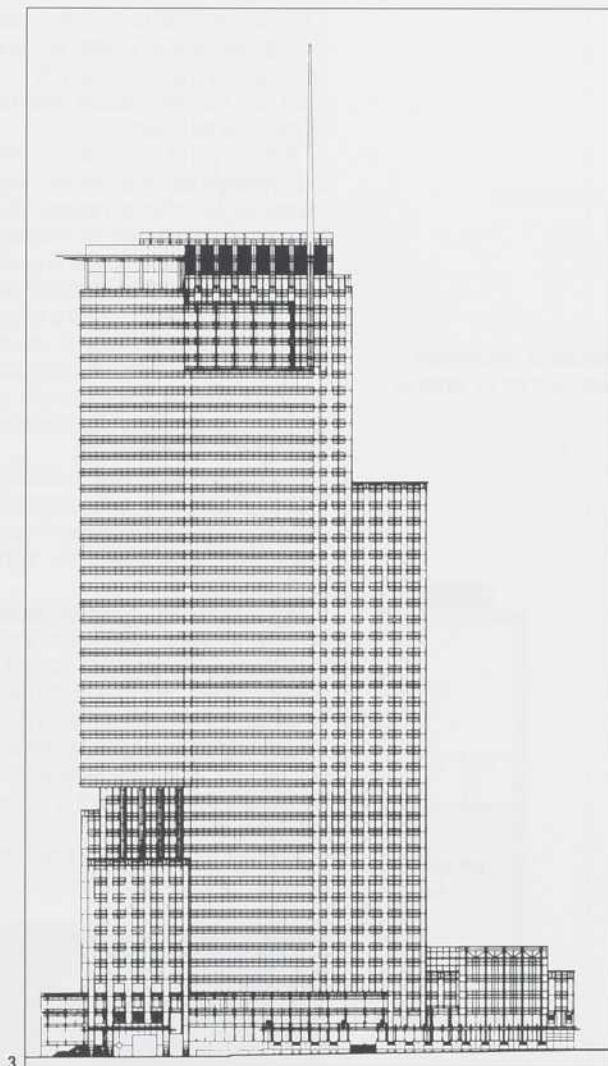
Le jury a également apprécié la qualité des finis. D'abord le soin des détails, parmi lesquels il convient de mentionner les losanges de marbre du lobby, la répartition en quinconce des luminaires encastrés des bureaux, et les profils des éléments d'aluminium du mur-rideau. Puis, le raffinement et la recherche des matériaux, telle l'utilisation de granits différents selon leurs destinations — parements des murs extérieurs en granit «Rockville White» traité au jet de flamme, lambris intérieurs du lobby, du jardin d'hiver et pergola de granit noir «Peribonka» poli, dallages de la place, du jardin d'hiver, des escaliers et des rampes de granit gris de Stantead. Aux côtés de ce matériau noble, le marbre «Statuaris Venato», sur les parquets du lobby, des boutiques et des halls d'ascenseurs contribue à la variation des espaces. Dans le lobby, les lambris se parent de marbre «Fior di Pesca» et, dans leur partie supérieure, de bois d'anagré. Enfin, l'acier inoxydable des portes et des cabines d'ascenseurs, des moulures et des luminaires, rehausse, par touches ponctuelles, cette richesse des parements. Vu de loin, l'édifice, de géométries variées, paraît multiple. L'on a dit, parlant de sa logique formelle, qu'il rappelait les architectures non réalisées des constructivistes. Selon le jury, aux côtés du cartésien Westmount Square, il propose — «both formal and informal», dans les termes de Pedersen, — une digne réplique à la modernité montréalaise.



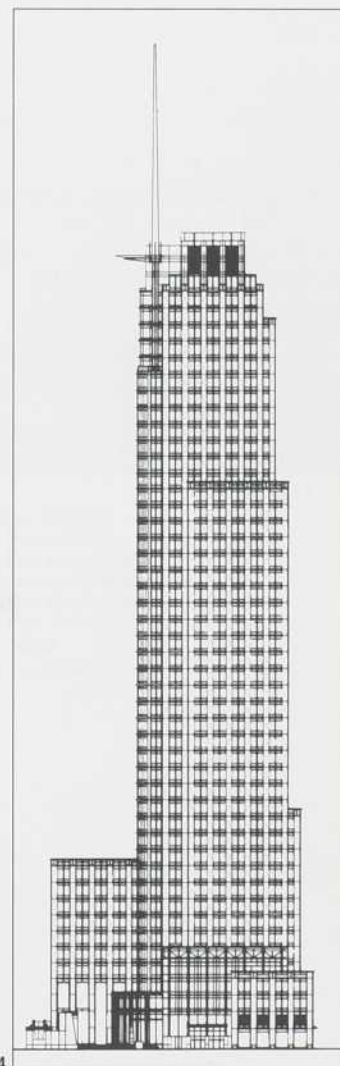
boulevard RENE-LEVESQUE



rue DE LA GAUCHETIERE



3



4



5

1. Vue du Château Champlain, côté sud.
2. Plan du rez-de-chaussée.
3. Élévation est.
4. Élévation nord.
5. Vue du corridor de la pergola, côté nord.

LE PRIX D'EXCELLENCE 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE RÉSIDENNELLE UNIFAMILIALE»

LA RÉSIDENCE DE BULLION
MONTRÉAL

Architecte

Marc Blouin, architecte

Chargé de projet

Marc Blouin

Collaborateurs

Scheme Consultants inc., architectes paysagistes

Clients

Marc Blouin / Francine Dépatie

Programme

Construction en milieu urbain d'une résidence unifamiliale pour un couple avec deux jeunes enfants, sur un lot large de 6,4 mètres.

Coût de l'intervention

112 000 \$

L'histoire de cette maison est celle d'un couple avec deux jeunes enfants, qui désiraient habiter sur le plateau Mont-Royal. Confrontés aux coûts de transformation de leur duplex, ils choisirent de construire une nouvelle maison unifamiliale, sur un terrain large de 6,4 mètres, rue de Bullion.

Entre la rue et une ruelle de service, la nouvelle résidence se plie à la typologie des maisons en rangée adjacentes: elle s'implante à l'avant du lot, offrant l'espace arrière résiduel à l'extension des espaces de vie du rez-de-chaussée. À l'extérieur, sa volumétrie s'assoit sur des contraintes organisationnelles: un bloc de service, lisible, surplombe l'entrée principale en rejoignant l'alignement de la rue. L'arrière présente, côte à côte, une terrasse et un escalier, qui descend au sous-sol sous le volume, toujours présent, du bloc de services. Particulièrement sobre, le traitement esthétique se limite au contraste entre la brique d'argile et les panneaux de fibro-ciment, dans une composition géométrique campée à l'étage par le support horizontal d'un petit balcon.

L'extérieur, anonyme, traduit clairement les contraintes que le budget, le programme, le terrain ont imposé au projet. Compte tenu de ces conditions limitatives, l'insoupçonnable intérieur, dimension constitutive de la résidence, s'articule à un unique concept, la transparence.

C'est dans cette perspective que, partageant le volume intérieur en deux sections, l'architecte a accolé à un côté long le bloc de service, sur 2,5 mètres de largeur. Celui-ci regroupe les fonctions d'eau (toilettes, cuisine, salle de lavage), les vestibules d'entrée avant et arrière, un bureau en mezzanine et une chambrette à l'étage. Au centre du bloc de service, un escalier central en U donne accès, sur trois étages, à sept paliers décalés d'un demi-niveau.

Les 3,9 mètres restants profitent de l'ambiguïté volumétrique de ces demi-niveaux. S'y retrouvent, très spacieux, le séjour, la salle à manger, et, à l'étage, deux chambres. À l'avant, le séjour, à double hauteur, est délimité par les paliers adjacents; la dimension de ses

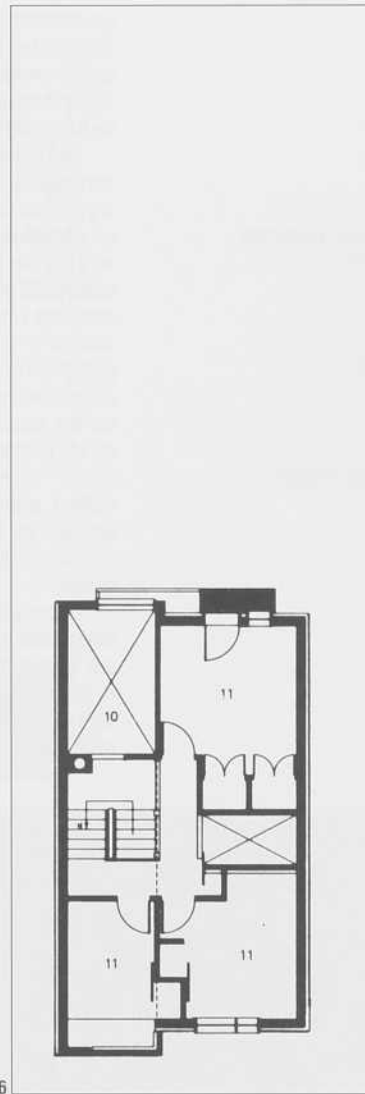
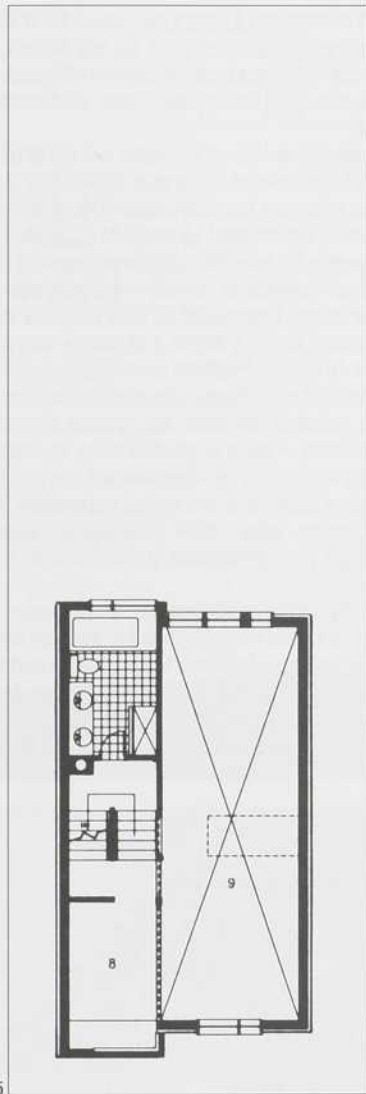
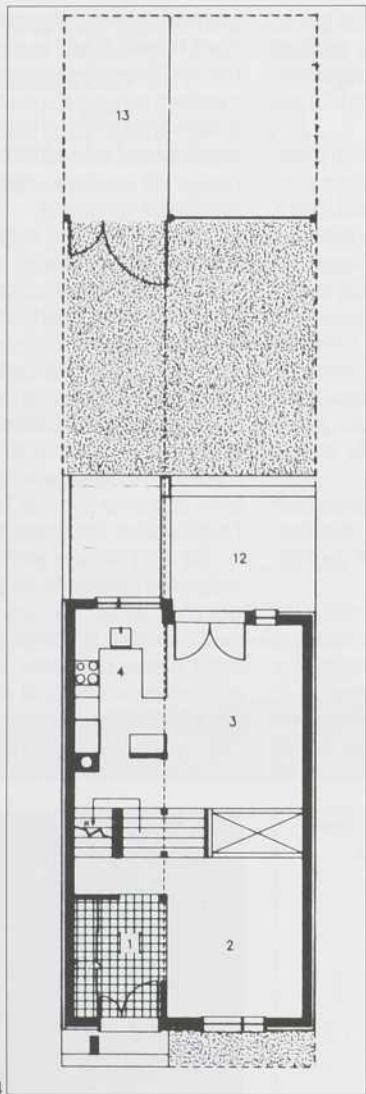
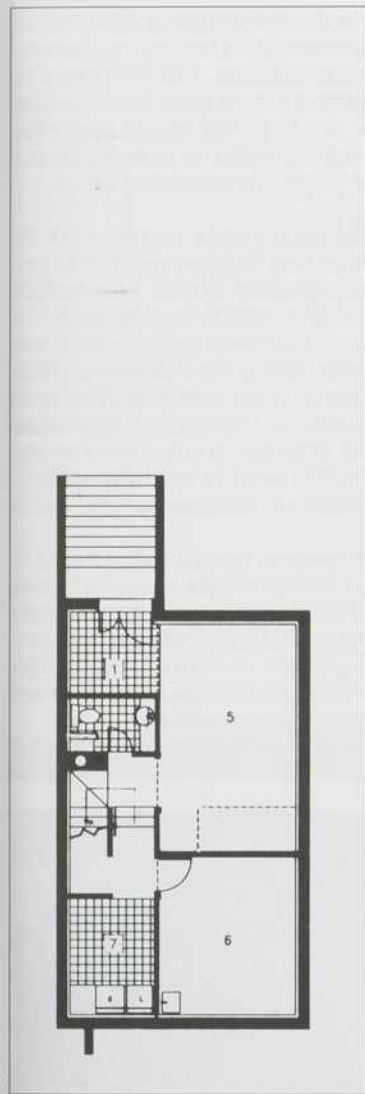
fenêtres offre à la salle à manger, surhaussée, un accès visuel à la rue depuis l'arrière du lot.

Des décalages horizontaux s'ajoutent aux décalages verticaux, distanciant les pièces, pour favoriser un éclairage optimal de tous les niveaux: la lumière, glissant depuis un puits entre les volumes flottants des chambres de l'étage, se faufile entre le séjour et la salle à manger, jusqu'au sous-sol.

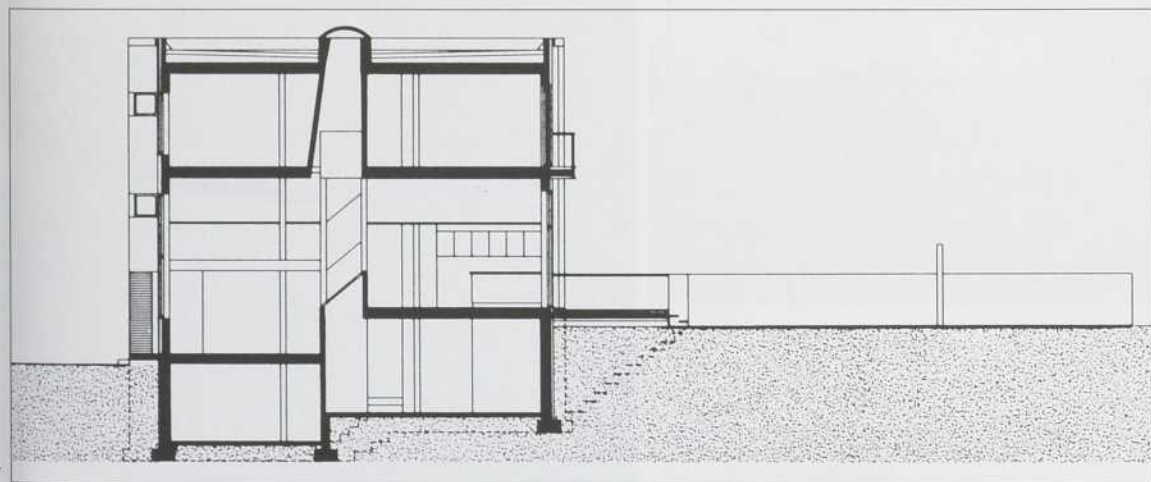
Participant à ce vertigineux exercice spatial, le système constructif de pièces de bois devient un jeu de contrastes entre pleins et vides. À des fins esthétiques, l'approche cartésienne des éléments fonctionnels optimise leur rendement, du point de vue de l'expression formelle. À ce titre, les garde-corps, traités en plan lisse, sont particulièrement éloquentes d'une métamorphose objectale, depuis une composante standard à une sculpture, celle, ici, de l'espace de circulation. Le laquage mauve, jaune, noir, des composantes constructives, tout en enrichissant considérablement les finis intérieurs par rapport aux standards de l'architecture résidentielle, superpose aux plans asymétriques des contrastes colorés, dont la complexité module de multiples compositions. La juxtaposition des pleins devenus bidimensionnels, modelant les vides en volumes, génère une dynamique spatiale incomparable.

Puis, aux côtés de cette fructueuse filiation aux designs de l'architecte Rietveld (1888-1964), protagoniste de la modernité architecturale néerlandaise, le travail des lumières découpe le lot longitudinal, isolant des unités de vie spécifiques, avec des vues différentes et des éclairages particuliers. Le jury a salué l'ingéniosité et l'exceptionnelle richesse des 193 mètres carrés d'espace habitable, «un espace en constante dilatation», selon les termes des architectes. Ceux-ci ont suggéré que les prémisses du projet en fassent le prototype d'une alternative à la maison de banlieue. Dans un contexte pareillement limitatif et sur la base de moyens modestes, le remarquable intérieur, très sobre et très fertile à la fois, est certes prometteur tout autant que méritoire.





1. Vue intérieure.
2. Vue intérieure.
3. Plan du sous-sol.
4. Plan du rez-de-chaussée.
5. Plan de la mezzanine.
6. Plan de l'étage.
7. Coupe.
8. Façade sur rue.



LE PRIX D'EXCELLENCE 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE RÉSIDENNELLE, ENSEMBLE D'HABITATIONS»

LES HABITATIONS SAINT-HUBERT
MONTREAL

Architectes

Mercier, Boyer-Mercier, architectes

Chargé de projet

Pierre Boyer-Mercier

Collaborateurs

*Henri Mercier, architecte**Gérard Lanthier, Marie-Louise Broggi, Tanla Kalecheff,**Marie-Claude Beaudette, Richard Beaudoin,**Jean Mercier, photographe*

Client

*Office municipal d'habitation de Montréal,
Module de la construction*

Programme

*Construction de quarante-trois habitations à loyers
modiques regroupées en triplexes.*

Coût de l'intervention

2 050 000 \$

La conception d'habitations à loyers modiques est d'abord le fait de contraintes d'ordre économique: dans de tels projets, les espaces sont minimaux, les matériaux essentiellement efficaces. Le logement à loyer modique, tributaire de ces conditions, se décrit avant tout par sa fonctionnalité.

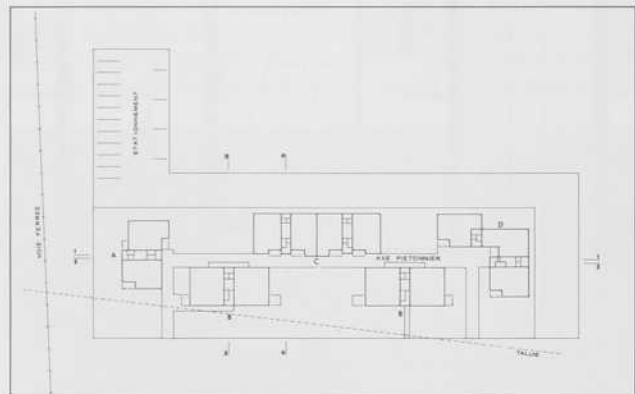
Les habitations Saint-Hubert s'érigent sur un talus borné d'une dénivellation de 4,5 mètres et d'une voie ferrée. À la recherche d'un rapport au contexte urbain, les architectes étaient aussi confrontés à un zonage limitatif – notamment un recul de 4,7 mètres du trottoir – et à la morphologie du quartier, façonnée par des duplexes, en contrebas du talus. Investis de pareille mission typologique, ils ont misé sur l'implantation. Fragmenté en cinq volumes variables, l'ensemble d'habitations tantôt s'aligne à la marge de recul, tantôt se groupe à l'arrière du terrain. Profitant de la façade ainsi modulée, plus clémente pour le contexte urbain, une voie piétonnière sillonnant le terrain gazonné redéfinit les lieux; les entrées s'y greffent, plutôt qu'au trottoir existant – qui s'engouffre sous le viaduc de la voie ferrée –. Si elles s'adaptent à l'environnement, les habitations Saint-Hubert, plutôt que s'obstiner à une fusion impossible, recomposent de part et d'autre de cette «rue» parallèle un second quartier, microcosme urbain plus sécuritaire, groupé autour d'une vie intérieure.

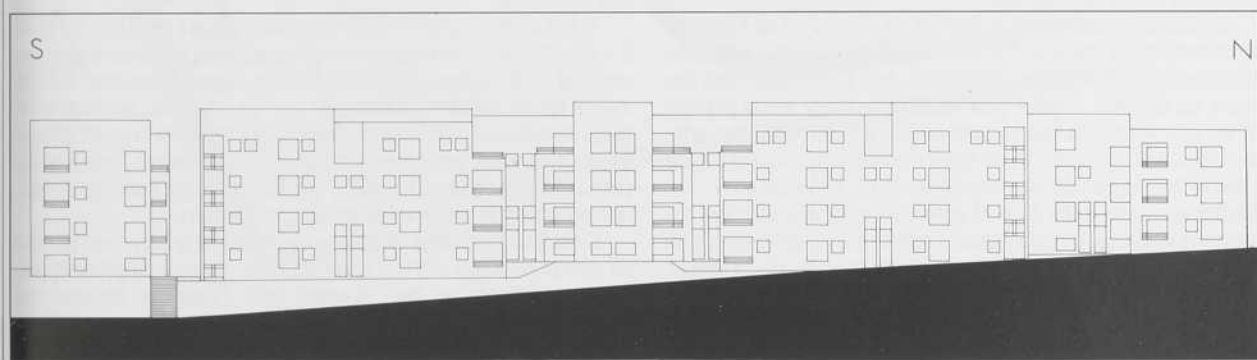
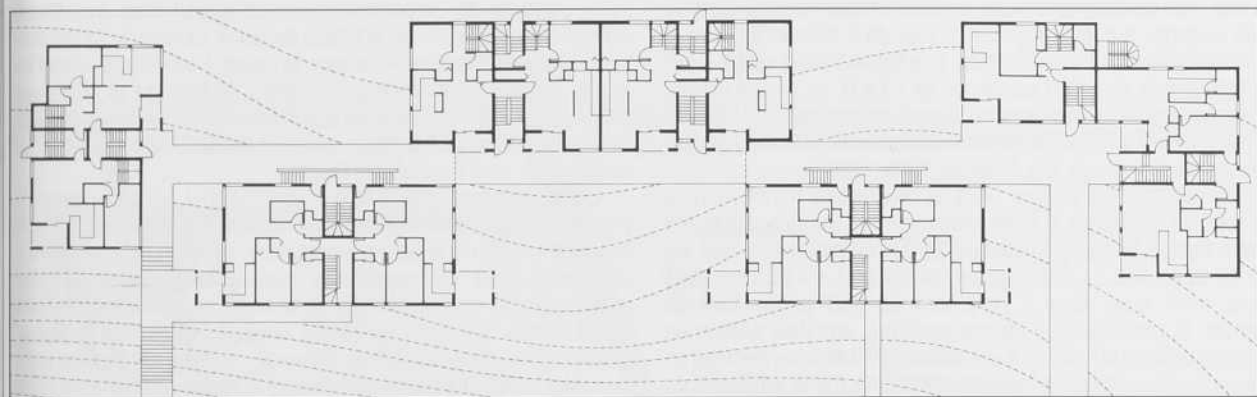
Dépendants de cette appartenance à un espace central, les logements s'ouvrent vers l'intérieur du lot, avec un séjour donnant sur la voie intérieure; seuls les deux blocs du coin sud tournent vers le centre de l'ensemble les espaces de repos, ainsi distancés de la voie ferrée. Sur les trois étages, la distribution des types de logement profite de la dénivellation du talus; les blocs à l'avant superposent des

groupes de quatre logements, le sous-sol donnant de plain-pied rue Saint-Hubert, tandis que les logements des blocs arrière, s'accapant le sous-sol, comptent quatre chambres. Tous les logements s'ouvrent sur un patio ou un balcon qui en fait office, extension de la cuisine typique de «l'habiter» projeté. En élévation, le découpage volumétrique subséquent amoindrit la masse, en même temps que l'usage de couleurs saturées à titre d'ornementation caractérise l'ensemble résidentiel.

Encadré par des exigences fonctionnelles strictes et par un contexte urbain difficile, ce projet s'est distingué aux yeux du jury pour le rapport optimal de ses contraintes externes à ses qualités architecturales. Le parti «urbain» de l'ensemble, fondé sur la création et l'usage performant des espaces interstitiels, génère ce sentiment d'appartenance et de territorialité maintes fois cité comme critère essentiel du succès des habitations à loyers modiques. Intimement liée aux qualités matérielles de l'ensemble architectural, l'implantation «imaginative», ainsi que l'a fait remarquer le jury, a aussi permis d'éviter le monolithisme rébarbatif de nombre d'ensembles résidentiels, au même titre que l'adéquation du traitement volumétrique à l'organisation fonctionnelle.

En vertu de ses critères de sélection, le jury a aussi souligné la tectonique intelligente du projet, qui tient compte, toujours à l'enseigne d'un budget restreint, de l'expressivité formelle, d'un entretien minimum et de la résistance des matériaux au vandalisme dont sont hélas souvent victimes les logements «sociaux». À l'instar des architectes, le jury croit néanmoins plausible que la qualité de ces habitations engendre une appropriation plus sensible.





1. Le plan schématique d'implantation.
2. La voie piétonnière.
3. Le plan du rez-de-chaussée.
4. L'élévation est.
5. Entrées aux logements à partir de la voie piétonnière.
6. Point de vue vers le nord, à la sortie du viaduc
7. La vue de la rue Saint-Hubert.

LE PRIX D'EXCELLENCE 1993, CATÉGORIE «DESIGN URBAIN»

L'AMÉNAGEMENT DES SECTEURS EST ET OUEST DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL
MONTRÉAL

Architectes

Cardinal Hardy et Associés, architectes

Chargé de projet

Aurèle Cardinal, architecte et urbaniste

Collaborateurs

Richard Malo, Dennis Krausse, Roch Cayouette, Michel Hardy, Joanne Godin, Bernard Lewy-Bertaut, architectes
Michèle Gauthier, Christian Ducharme, Christian Deshaies, architectes paysagistes
Michel Dufresne, urbaniste
Parent, Latreille et Associés, architecture de paysage
Pluram inc., architecture de paysage
Peter Rose, JLP et associés, architectes (plan directeur), avec Alex Krieger, Georges Sexton Associates, Peter Walker et Partners Landscape Architecture inc.
Morelli Designers,
Les architectes Simon Cayouette et Lucien Chartrand et Associés,
Luc Laporte, architecte,
Denis Farley, photographe.

Client

La Société du Vieux-Port de Montréal.

Programme

Réaménagement en espaces publics des secteurs est (17 hectares) et ouest (21 hectares) du site du port de Montréal.

Coût de l'intervention

65 000 000 \$

Mentions, prix, publications

ARQ, n° 73, p. 12-17.
ARQ, n° 64, p. 23-27.
ARQ, n° 54, p. 51, 54.

Le Vieux-Port de Montréal occupe un vaste territoire d'une superficie de 53 hectares, sur une longueur de près de 5 kilomètres entre le centre historique du Vieux-Montréal et le fleuve Saint-Laurent. Lauréat cette année du prix d'excellence de l'O.A.Q. en design urbain, l'aménagement des secteurs est et ouest constitue l'essentiel du plan d'aménagement de 1992, entrepris dans la foulée de la consultation publique sur l'avenir du site, tenue en 1985-1986.

Amorcée dans les années 1950, la progressive transformation des activités portuaires et la désuétude de ses infrastructures ont incité le Port de Montréal à délaisser, en déménageant vers l'est, les lieux de sa genèse. Le recyclage de l'ancien port, s'il était envisagé depuis 1974, s'est étayé à l'approche du 350^e anniversaire de Montréal; la requalification du site portuaire, autrefois second en Amérique du Nord et foyer de la civilisation montréalaise, devenait un chaînon fondamental de la reconstruction de la trame urbaine et du rapport de la ville à son histoire.

C'est dans ce contexte que la Société du Vieux-Port de Montréal s'est investie de la mission de créer au bord du fleuve une zone publique animée qui valorise l'histoire du lieu. L'aménagement des secteurs est et ouest, ancré à cette logique, se fonde sur la personnalité du site, perçu à la fois comme un lieu d'histoire et d'appartenance, un port et, aujourd'hui, un espace public polyvalent; il s'agissait, selon les architectes, de «capitaliser sur le génie du lieu».

Mettre en scène la vie du port consistait surtout à valoriser les éléments en place. Le design proposé s'appuie sur la signifiante, d'un point de vue archéologique, des infrastructures du début du XX^e siècle; les vestiges plus anciens, plus rares aussi, constituent dans ce théâtre industriel le méta-discours d'un récit portuaire, qui souligne et commémore l'évolution du port de Montréal.

Le résultat concret est à la fois un parc interprétatif et un port de plaisance, mariant le secteur est dédié à l'animation aux espaces vastes et tranquilles du secteur ouest. Là, l'intervention s'est concentrée sur la restauration de l'embouchure du canal de Lachine – dont on dit qu'elle fait le premier pas de l'utilisation des lieux à des fins de plaisance –; les gigantesques écluses y fonctionnent de nouveau. Autour, telle une promenade dans l'histoire, le parc des Écluses intègre les vestiges multiples des états du canal, depuis 1825. Les quais pavés de granit, les perrés et escaliers de pierre, nouveaux aménagements, y retrouvent les anciens dans cette perspective archéologique des couches successives, tout empreinte du rapport histoire/appartenance cher aux architectes du projet.

Dans le secteur est, face au marché Bonsecours, les travaux d'excavation ont reprofilé les quais, et dégagé les vestiges du silo n° 2 et d'une jetée de chargement. L'intervention recherchait l'essence formelle des quais; quai Jacques-Cartier, c'est à cette approche que participent les plantations d'arbres, souvenirs de l'implantation des hangars, et le nouveau bâtiment qui évoque l'image industrielle indissociable des paysages portuaires.

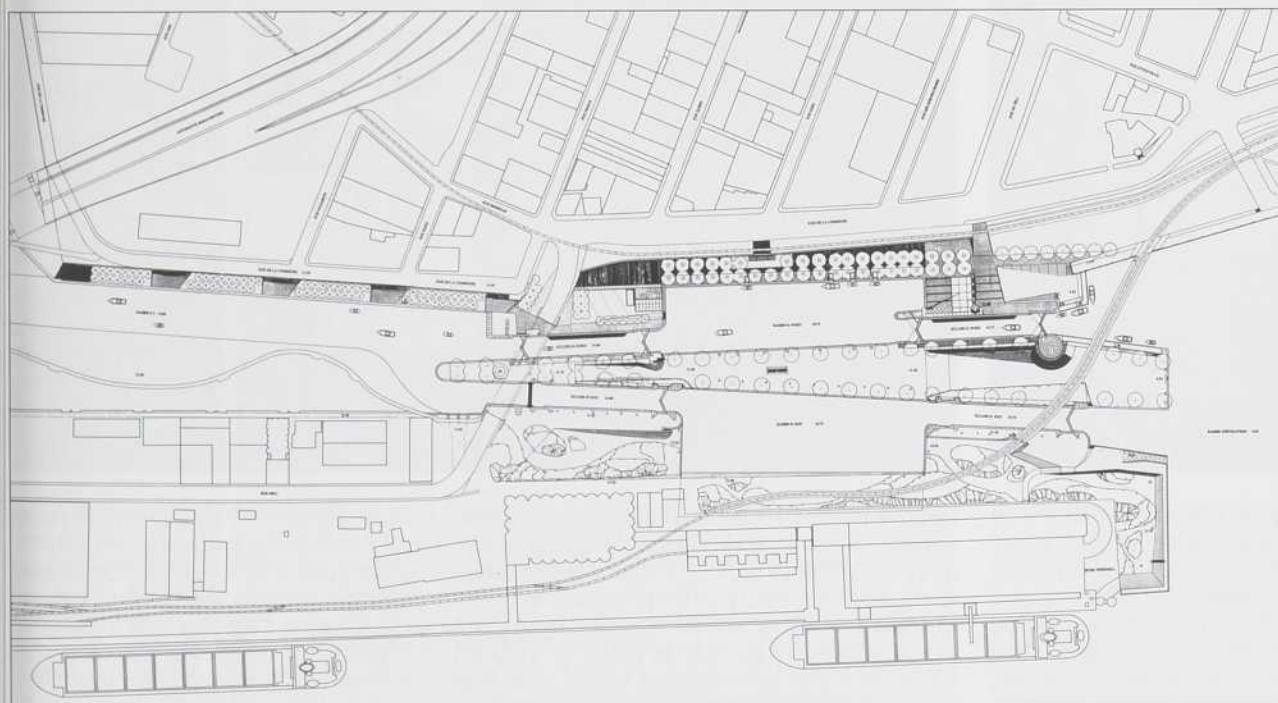
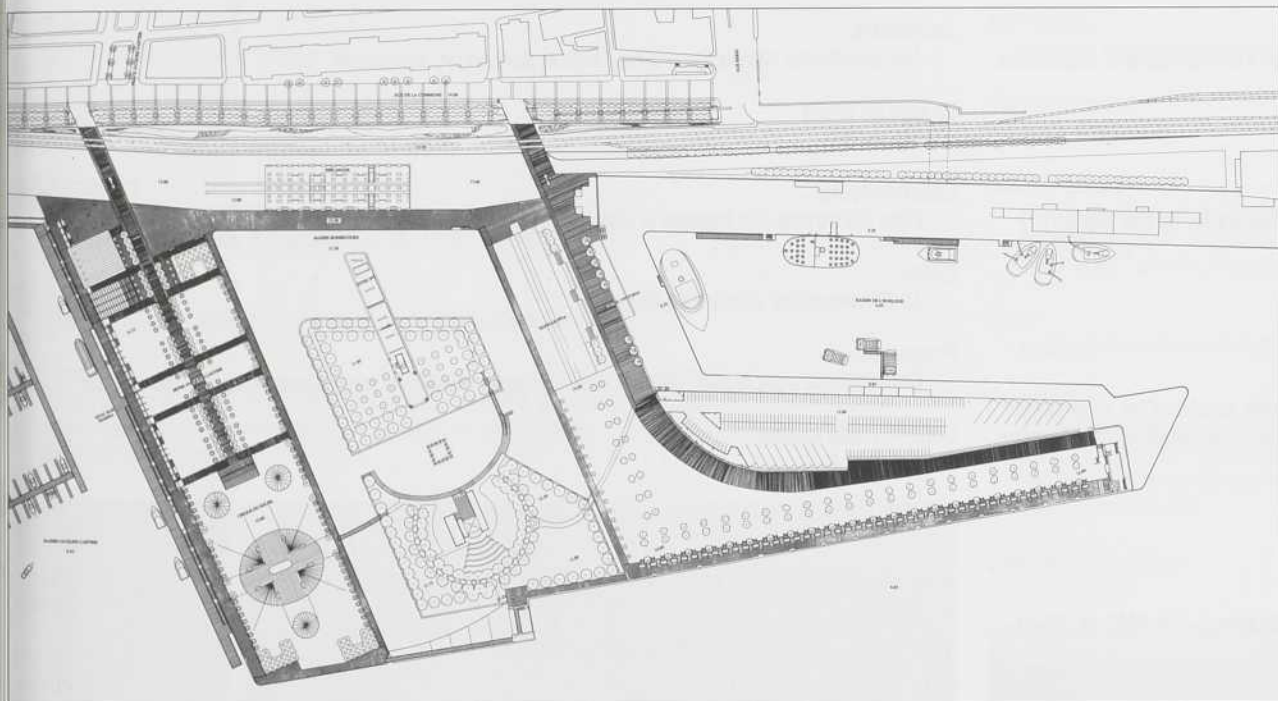
Le quai Jacques-Cartier se veut un lieu d'accueil, destiné à la tenue d'événements spéciaux tel le Cirque du Soleil. Le long de sa promenade, modulée des arbres-hangars, le bassin Bonsecours, dont l'île arbore un petit pavillon conçu comme café-terrasse et abri pour patineurs, se définit comme un second lieu d'animation. Ce bassin, aussi, restitue la configuration originale du site, cependant que sa surélévation rend l'eau plus présente.

La nouvelle accessibilité au port visait en effet, en-deçà d'un récit portuaire, à réunir Montréal au fleuve duquel 90 mètres, au moins, la séparaient toujours: le bassin Bonsecours, jardin d'eau, appartient à cet objectif. Mais l'aménagement y relate aussi une mémoire, celle, par exemple, de cette jetée n° 2 dont les vestiges paraissent conduire à l'îlot central. En clôture du bassin, une jetée surplombe le fleuve, entre l'eau «aménagée» et l'eau «sauvage»; puis du remblai, les vues nouvelles de Montréal dévoilent l'autre facette de cette alliance de la ville et du port.

Si ces aménagements s'accordent davantage à l'existant qu'ils ne s'y superposent, c'est que les architectes ont ici choisi de signer, en quelque sorte, la reconnaissance des pratiques anonymes qui ont investi les dix dernières années du lieu. De nouveaux équipements, ainsi, succèdent aux infrastructures culturelles de fortune, terrains et espaces vacants, en même temps qu'est maintenue l'intégrité du paysage connu; quant à l'espoir d'une appropriation publique du lieu, on comprend de préférer l'usuel au spectaculaire.

C'est à ce titre, dans un premier temps, que le jury s'est attaché au design du Vieux-Port. L'adéquation du concept au programme, aussi, appartenait au parti, d'abord celui d'éviter un historicisme décapant en posant un nouveau regard sur les structures de ce siècle, encore bien présentes, et sur la contemporanéité qu'incarne, au sein du fonctionnement actuel du port, le jardin d'eau du bassin Bonsecours. Le jury a aussi souligné l'ancrage du design à des constituants construits, plutôt qu'à une nostalgie végétale. Le projet évite, de ce fait, l'écueil d'une enclave naturaliste qui eut déraciné les lieux en éliminant la vie industrielle: ce que les architectes ont préféré nommer «paysagement» renvoie davantage à une composition «en ville», tout comme les notions d'esplanade ou de jardin. Puisqu'il s'agissait d'offrir aux Montréalais l'histoire de Montréal, ces liens s'imposaient entre le port et son voisinage urbain.

Bien différent du musée que pareil projet aurait pu devenir, le Vieux-Port se distingue à la fois par le caractère vivant de ses aménagements et la sensible mise en valeur de ses vestiges anciens, demeurés anonymes sans ces promenades révélatrices. Mais même lorsqu'il est question de construire, le mobilier – guérites, passerelles, lampadaires – demeure discret, se prêtant volontiers à l'appropriation dont on attend qu'elle génère ici un nouveau centre de gravité montréalais. L'intervention qu'a primée le jury tisse l'histoire hybride de deux rapports de la ville au port – l'un contemplatif, l'autre dynamique –, trame les nouvelles et anciennes constructions, incorporant vestiges et mémoires et demeurant fidèle au souhait du public d'un espace accessible et polyvalent.



1. Plan d'aménagement du secteur est (face au Marché Bonsecours).
2. Plan d'aménagement du secteur ouest (embouchure du canal de Lachine).
3. Vue d'ensemble du bassin Bonsecours.
4. Les écluses restaurées et la Maison des Éclusiers.

MENTION 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE»

**LE PAVILLON JEAN-NOËL-DESMARAIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
MONTRÉAL**

Architecte
Moshe Safdie, architecte / Desnoyers Mercure et associés, architectes / Lemay Leclerc, architectes

Chargé de projet
Moshe Safdie, architecte concepteur

Collaborateurs
Louis Lemay, Marie Desnoyers, Josef Zorko, Pierre Joly, Toshihiko Taketomo, Rainer Goeller, Joseph Morog, Claude Holmes, Luc Boivin, Peter Smale

Client
Le Musée des beaux-arts de Montréal

Programme
Addition de 25 000 mètres carrés au Musée des beaux-arts de Montréal, doublant les superficies d'exposition et abritant des espaces publics, une librairie, une boutique, une cafétéria, des bureaux, des ateliers et des dépôts pour les œuvres d'art.

Coût de l'intervention
95 000 000 \$

Mentions, prix, publications
Architecture, août 1992, p. 68-73/ ARQ, n° 68, p. 14-15 / Canadian Architect, juin 1992, p. 28-31



Tripartite, le Pavillon Jean-Noël-Desmarais du Musée des beaux-arts de Montréal s'articule à un environnement urbain composite, entre les maisons victoriennes de la rue Crescent, l'édifice du Musée initial et le «New Sherbrooke», immeuble à appartements de 1902. Rue Sherbrooke, le blanc pavillon d'accueil en arc de triomphe, clin d'oeil au portail Beaux-Arts du pavillon Benayah Gibb (1912), reprend le gabarit de l'immeuble à appartements adjacent, tandis que, rue Crescent, ses coloris variés font écho aux maisons victoriennes voisines. Un deuxième pavillon, rue Bishop, s'appareille aux matériaux du «New Sherbrooke» dont les façades, au coin des rues Bishop et Sherbrooke, masquent le troisième pavillon, en bordure d'un passage est-ouest entre les rues Crescent et Bishop. Rattaché en sous-sol au musée existant, le nouvel ensemble se déploie autour du hall d'accueil monumental – «an urban room», pour reprendre les mots de Safdie – qui offre à la vue tous les niveaux de salles d'exposition. Le jury a souligné la qualité exceptionnelle de ces dernières qui, différenciées en fonction de la collection d'art et des caractéristiques de chacune des parties du bâtiment, et rehaussées de multiples percées visuelles sur la ville, proposent une promenade riche et variée au parcours du visiteur.

MENTION 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE»

**LE CHALET D'ACCUEIL SAINT-LAURENT
PARC RÉGIONAL DU BOIS-DE-LIESSE**

Architectes
Les architectes Cayouette et Saia / Saia et Barbarese, architectes

Chargé de projet
Mario Saia

Collaborateurs
Dino Barbarese, Hal Ingberg et Robert Dionne

Client
La Communauté urbaine de Montréal

Programme
Construction d'un chalet pour accueillir les promeneurs du parc régional du Bois-de-Liesse.

Coût de l'intervention
443 400 \$



Dans une clairière, à l'orée de la forêt du Bois-de-Liesse, ce chalet d'accueil s'associe à un environnement sauvage. Tout en offrant à l'arrivant une franche façade de verre, il invite à cheminer vers la forêt, derrière, où il s'efface sous un talus. La projection du toit, qui ancre l'édifice au sol, évoque cette fonction d'accueil que reprend l'intérieur. Là, plutôt qu'un vaste hall public, le visiteur découvre une pièce basse, un «refuge» à l'image d'un intérieur d'hiver, aménagé autour d'un feu de foyer. Le jury a apprécié cette composition pure et simple qui s'accroche au terrain, en s'ouvrant sur le paysage, et qui, en dépit des contraintes d'intégration d'un environnement naturel, évite le pastiche d'une «cabane au Canada» pour plutôt construire un dialogue entre nature et architecture.

MENTION 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE INDUSTRIELLE»

LA NOUVELLE TOUR DE CONTRÔLE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL DORVAL

Architectes
Fichten Soiferman, architectes

Chargé de projet
Jacob Fichten

Collaborateurs
*Robert Lacoste, architecte coordonnateur
D. Bérubé, M. Chabot, B. Lamoureux, M. Troy, G. Soiferman*

Client
Travaux publics Canada pour le compte de Transports Canada Aviation

Programme
Construction d'une nouvelle tour de contrôle devant loger sur une superficie de 2 000 mètres carrés les services techniques et les services de la circulation aérienne de l'Aéroport international de Montréal à Dorval.

Coût de l'intervention
5 800 000 \$



Insérer cette nouvelle tour de contrôle parmi les structures hétéroclites de l'aéroport, en un lieu contraint entre une barrière d'embarquement, la jetée frontalière, l'édifice de l'aérogare et les conduites souterraines d'approvisionnement en carburant des avions représentait un défi pour les architectes. Au-dessus des locaux aménagés pour les services responsables des installations électroniques et de télécommunication, la cabine de contrôle des services de circulation aérienne habite un volume cylindrique, posé de façon asymétrique sur son piétement et orienté vers le nord, principal lieu des activités supervisées. Entre les deux secteurs fonctionnels, le pilier se compose de trois puits distincts assurant les circulations verticales, clairement traduites à l'extérieur; là, le béton laissé apparent, comme le mur-rideau en aluminium des espaces habités, rappellent les bâtiments principaux de l'aéroport. Haute de quelque 50 mètres, sur une superficie au sol de 360 mètres carrés, la nouvelle tour de contrôle est devenue la structure la plus élevée dans le voisinage de l'Aéroport international de Montréal à Dorval. Symbole et signal du complexe aéroportuaire, elle puise l'essentiel de son expression volumétrique aux unités fonctionnelles qu'elle loge, en même temps que la minimisation des dissociations formelles entre ces composantes accentue sa verticalité.

MENTION 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE COMMERCIALE»

LA MAISON DES ÉCLUSIERS VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

Architectes
Cardinal Hardy et Associés, architectes

Chargé de projet
Roch Cayouette

Collaborateurs
*Aurèle Cardinal, associé responsable
Michèle Gauthier, architecte paysagiste
Jean-Marc Latreille (Parent, Latreille et associés), architecte paysagiste*

Client
La Société du Vieux-Port de Montréal

Programme
Au sein des nouveaux aménagements du Vieux-Port de Montréal, construction d'un bâtiment d'une superficie de 400 mètres carrés devant abriter notamment un café-terrasse, un point d'information sur les activités du Vieux-Port, des équipements sanitaires, un centre d'interprétation et offrir une vue sur les écluses.

Coût de l'intervention
1 000 000 \$



La réalisation de la Maison des Éclusiers ressortit à cette idée maîtresse du projet du Vieux-Port de mettre en valeur le langage architectural du port du XX^e siècle. Rappel contemporain des éternelles maisons voisines des écluses du canal de Lachine, la Maison des Éclusiers puise ses formes et matériaux aux quais et à leurs murs, aux élévateurs à grains, aux convoyeurs, au pont de train, à l'eau, qui constituent le paysage global du lieu. En-deçà de la délimitation des espaces intérieurs et extérieurs de la terrasse, l'assemblage de ces constituants s'inspire de la tour de l'Horloge, jadis figure marquante de l'entrée du port, quai de l'Horloge. L'interprétation des lieux se poursuit dans la promenade – rampe adossée aux trois murs, montée dans la tour, passerelle, descente par l'escalier – qui révèle une nouvelle expérience du site et du fonctionnement des écluses. Le jury a particulièrement apprécié, outre les nuances des textures et des couleurs, la finesse des détails de la composition qui renouvellent, chacun, la narration sur le lieu. Le lien entre structure et enveloppe qui guide les élévations se reproduit à l'intérieur, participant à cette logique de durée et d'économie des constructions du port; et la transparence intérieur-extérieur, issue du remplissage de métal et de verre, entretient la permanence du paysage dans les multiples vues offertes au visiteur.

MENTION 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE COMMERCIALE»

**LE THÉÂTRE CAPITOLE
QUÉBEC**

Architectes
Denis St-Louis et Associés, architectes

Chargé de projet
Bernard Serge Gagné

Collaborateurs
Denis St-Louis, architecte senior, Jean-Gilles Lemieux, architecte principal

Client
Les Productions Guy Cloutier inc.

Programme
Restauration de l'enveloppe et des intérieurs de l'édifice du Théâtre Capitol. Aménagement d'une salle de production et d'enregistrement de spectacles comprenant un parterre de type cabaret de 643 places et un balcon à gradins de 669 places, d'un restaurant de 104 places, de bureaux, d'espaces de réception et d'un hôtel de 40 chambres.

Coût de l'intervention
14 000 000 \$

Mentions, prix, publications
*Prix spécial 1993, Commission d'urbanisme de Québec
Prix du public, Commission d'urbanisme de Québec
ARQ, n° 74, p. 18-20*



Au cœur de la vie culturelle de Québec jusqu'à son abandon en 1982, l'édifice du Théâtre Capitol, construit en 1903 et remanié en 1927, apparaissait aux architectes comme une vaste scène construite, jouée dans les décors et les parcours du lieu. C'est à cette théâtralité omniprésente que s'abreuve la réinterprétation de l'édifice, depuis la construction analogique, dans le hall de l'hôtel, de l'escalier monumental du foyer, jusqu'au bistrot *Il Teatro*, «représentation du théâtre dans le théâtre». Inscrit dans la foulée de l'œuvre de 1927, le parcours monumental de la place d'Youville à la salle de spectacles, comme les chambres de l'hôtel, puise au répertoire d'un vocabulaire ornemental ludique dont l'esprit, dans les termes du jury, s'appareille avec justesse au cachet des lieux. Si l'édifice a conservé la richesse de cette 11^e République qu'il incarne au sein de l'arrondissement historique, l'intervention – pour laquelle on a souligné la collaboration de l'entreprise privée – a été applaudie par le jury pour la fraîcheur des insertions sans pastiche et la simplicité des moyens mis en œuvre dans la réhabilitation, bien contemporaine, du théâtre.

MENTION 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE RÉSIDENTIELLE UNIFAMILIALE»

**LA RÉSIDENCE SAINT-AMBROISE
MONTRÉAL**

Architectes
André J. Fortin et Nancy Shoiry, architectes

Chargés de projet
André J. Fortin et Nancy Shoiry

Clients
André J. Fortin et Nancy Shoiry

Programme
Construction d'une résidence unifamiliale en milieu urbain, sur un lot de 90,9 mètres carrés à l'angle de deux rues.



C'est entre une servitude de passage aérien, une ligne d'alignement obligatoire, une implantation maximale au sol de 60%, une cour arrière de 3 mètres et un stationnement que s'érige cette maison urbaine, de dimensions modestes (5,8 X 10,1 mètres) et de budget restreint (62 \$ le pied carré). Les architectes, composant avec ces contraintes de l'aménagement en milieu urbain, ont opté pour la qualité de l'organisation spatiale: couronnée d'un toit-terrace, la volumétrie simple traduit, sur ses trois niveaux, le souci d'une distribution qui satisferait les occupants. Le jury a souligné l'imaginative insertion de l'édifice, qui tourne le coin en se métamorphosant d'une élévation plus haute à l'autre plus basse, respectueuse des alignements différents. Dénudés de porteurs, les intérieurs ouverts modèlent aisément les espaces de vie et de travail qui s'articulent de part et d'autre de murs coulissants et d'un escalier central.

MENTION 1993, CATÉGORIE «ARCHITECTURE RÉSIDENTIELLE UNIFAMILIALE»

L'AGRANDISSEMENT DE LA RÉSIDENCE DÉSOURDY BROMONT

Architectes
Saia et Barbarese, architectes

Chargé de projet
Mario Saia

Collaborateur
Hal Ingberg

Clients
Robert et Lison Désourdy

Programme
Agrandissement et transformation d'une résidence unifamiliale.



La nouvelle partie de la résidence Désourdy, plutôt que de se juxtaposer, se fusionne à l'ancienne afin que les membres de la famille occupante conservent ce contact étroit qu'aurait rompu une simple addition. L'extérieur affiche clairement cette incorporation des volumes: l'inclinaison du toit, sur l'ajout à l'extrémité est, apparaît comme la fermeture d'une composition plurale, en même temps que l'axe, maintenu, confirme son homogénéité. De la liaison particulière des deux parties naissent de nouveaux espaces intérieurs, tel le hall principal, au centre de gravité de la maison, vis-à-vis du point de rupture du faîte du toit. En même temps que la résidence agrandie reformule un tout, qu'étaient les revêtements indifférents à l'âge des constructions, la maison renouvelée conserve le souvenir de l'ancienne. En témoigne notamment le mur pignon, désormais abrité, dont le parement intact se perce des ouvertures originales. Clin d'oeil à la typomorphologie, le nouvel ensemble résulte de la déconstruction des formes traditionnelles de l'habiter. Le jury a mentionné les avantages de cette approche novatrice d'une intervention usuelle, qui jette un autre regard sur les volumétries, espaces et matériaux de l'architecture résidentielle.

**MENTION 1993, CATÉGORIE
«ARCHITECTURE RÉSIDENTIELLE, ENSEMBLE D'HABITATIONS»**

LES HABITATIONS DE ROUEN MONTREAL

Architectes
Les architectes Cayouette et Saia / Saia et Barbarese, architectes

Chargé de projet
Mario Saia

Collaborateurs
Dino Barbarese, David Griffin, Yvon Théoret, Robert Dionne

Client
*Office municipal d'habitation de Montréal,
Module de la construction*

Programme
*Au sein d'un contexte à vocation industrielle,
construction d'un immeuble d'habitations de 64 logements.*

Coût de l'intervention
3 100 000 \$



Entre les immeubles industriels de l'American Can Co. et de la Johnson & Johnson, et des bâtiments résidentiels typiques du quartier Hochelaga, les habitations de Rouen ressortissent à la fois aux premiers et aux seconds. Si le nouvel immeuble d'habitations se destine aux retraités, l'aménagement d'espaces intermédiaires entre public et privé, caractéristique de ce point de vue, dessert tout autant son expression formelle. Ainsi la modénature de sa façade de brique, rythmée par la répétition des balcons-loggias, procède d'une forme industrielle; en même temps, les subdivisions horizontales, d'étage en étage, réfèrent à l'échelle de l'habitation. En plus des qualités organisationnelles du projet, tels les halls centraux offrant à la sortie des ascenseurs des perspectives sur le centre-ville, le jury s'est attardé à cette symbiose de l'édifice et de son environnement mixte: la cour intérieure, desservie depuis la façade dans l'axe du vis-à-vis – le siège social de la Johnson & Johnson – en est un autre exemple.

MENTION 1993
CATÉGORIE «ARCHITECTURE RÉSIDENTIELLE, ENSEMBLE D'HABITATIONS»

LE COURS DE COUBERTIN
MONTREAL

Architectes

L'Atelier Poirier Dépatie, architectes

Chargé de projet

Benoit Goudreault

Collaborateurs

Didier Poirier, Jean-Guy Dépatie, François Lespérance, Jean-Pierre Le Tourneau, Jacques Saint Cyr (L'Atelier de recherches urbaines et appliquées), architecte paysagiste.

Client

Réalisations Immobilières Premdev Inc.

Programme

Construction et aménagement d'un ensemble résidentiel de 144 logements sur un ancien emplacement industriel.

Coût de l'intervention

14 100 000 \$

Mentions, prix, publications

Projet d'excellence ARQ 1989 / Finaliste prix Domus 1992 / ARQ, n° 49, p. 30-31



Dans ce quartier Maisonneuve, autrefois au cœur du développement industriel de Montréal, les phases 2, 3 et 4 du projet Le Cours de Coubertin jouxtent un édifice de l'ancienne usine de la Bostik, déjà recyclé en immeuble résidentiel. Les six nouveaux bâtiments participent à la mémoire des lieux. Leur organisation rappelle les axes de linéarité des édifices industriels, qu'appuie la répétitivité du vocabulaire et des volumes, évocatrice du passé architectural de l'îlot. Aux yeux du jury, la répétition de la modénature, d'édifice en édifice, est apparue particulièrement riche du point de vue du design urbain, puisqu'elle caractérise l'ensemble d'habitations au sein du quartier dans lequel il s'implante. Inspirés de la tradition montréalaise – l'escalier extérieur en est un manifeste probant – les logements bénéficient tous d'une entrée individuelle; ce traitement fonctionnel, qui ressortit aussi à un souci d'histoire, s'allie volontiers à l'ornementation de brique et d'appliqués en métal. Révélée au long des esplanades occupant les espaces interstitiels, l'intelligence du dialogue du projet à son lieu, respectueuse sans être nostalgique, a été tout particulièrement appréciée du jury.

MENTION, CATÉGORIE «DESIGN URBAIN»

L'ESPACE MASKOUTAIN
SAINT-HYACINTHE

Architecte

Allaire Bergeron Courchesne Henderson, architectes

Chargé de projet

Sylvain Allaire

Collaborateurs

Alain Bergeron, Guy Courchesne, architectes, François Bastien, photographe

Client

Ville de Saint-Hyacinthe, Bureau de tourisme et des congrès de Saint-Hyacinthe

Programme

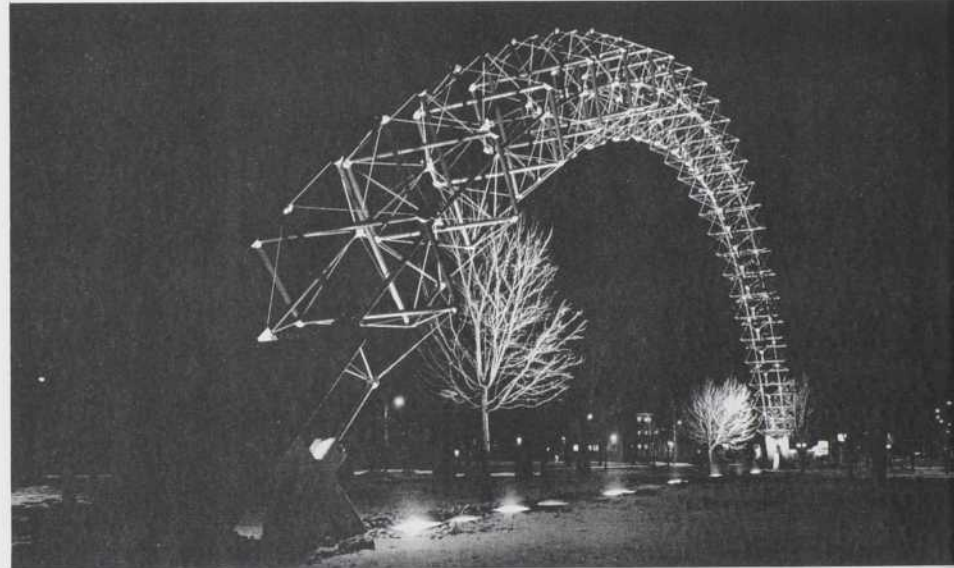
Aménagement d'un espace public devant notamment comporter un bureau d'accueil et d'information touristique et une aire d'exposition.

Coût de l'intervention

1 000 000 \$

Mentions, prix, publications

ARQ, n° 59, p. 24-25.



L'Espace maskoutain résulte d'un concours d'architecture lancé par la Ville de Saint-Hyacinthe, pour la construction d'un bureau d'information touristique et l'aménagement en un lieu-signal d'une parcelle triangulaire, le «parc des Patriotes». Le pari de la municipalité s'est concrétisé, bien au-delà d'un simple bâtiment d'accueil, en un vaste monument. Sur la base d'un programme qui invitait à l'innovation typologique, les architectes du projet ont restructuré l'espace autour d'une gigantesque arche métallique traversant sur quelque 80 mètres l'axe long de l'emplacement. À la convergence d'un passé spatial et d'une culture matérielle actuelle, le concept superpose les témoins du lieu: le parc des Patriotes, boisé, perdue dans les plantations d'arbres. À ses côtés, la ville du XIX^e siècle s'est imprimée sur le tracé du sol. Puis l'arche, présence contemporaine, projette ces haubans qui l'harnachent aux douze monolithes, récit dodécaphonique sur l'espace urbain. L'arche, devenue un objet de design en s'éloignant de la logique structurale – elle ne porte pas, étant plutôt soutenue, en apparence, par des haubans – est apparue particulièrement imaginative aux yeux du jury. Et la cohérence de la place, ininterrompue par le discret bâtiment d'accueil, dans un angle de la parcelle, a été appréciée du jury qui a souligné la richesse spatiale de l'ensemble.

MENTION 1993, CATÉGORIE «DESIGN URBAIN»

LE PARACHÈVEMENT DE L'ÎLE DES MOULINS TERREBONNE

Architectes

Les Architectes Blouin Faucher Aubertin Brodeur Gauthier Plante

Chargés de projet

Paul Faucher, patron

Jacques Plante, boulangerie et lien circulatoire

Gilles Aubertin, aménagements extérieurs, théâtre de verdure, direction technique

Collaborateurs

Paul Bernier, Pierre Gaudreau, Vincent Gingras

Client

La Société générale des industries culturelles (SOGIC)

Programme

*Parachèvement du parc historique de l'Île des Moulins:
restauration et réaménagement d'une boulangerie, prévoyant notamment
l'installation d'un café-terrasse et d'une galerie d'exposition, et aménagement
extérieur du parc, incluant la construction d'une scène couverte.*

Coût de l'intervention

2 162 920 \$



Ces derniers aménagements de l'Île des Moulins arrivent au terme d'une série de travaux qui ont dicté la restauration, ces vingt dernières années, de l'ensemble des bâtiments du parc. Les architectes du projet de 1990, déjà engagés sur les lieux, ont préféré inscrire cette nouvelle intervention dans une perspective urbanographique. Leur geste, plutôt que ponctuel, lierait en un discours symbolique les composantes construites et leur rapport à la promenade du visiteur. Autour de la boulangerie restaurée, reliée au moulin neuf, et du nouveau théâtre d'été, le site s'articule désormais à un système de liens, dont l'organisation réfère simultanément à chacun des éléments bâtis. Entre le moulin neuf et la boulangerie, la passerelle transparente renvoie autant au pont, à l'entrée du parc, qu'aux infrastructures de service antérieures des deux bâtiments. Ce lien, désaxé, créait une nouvelle perpendiculaire: dans cet axe, celui de la tour d'ascenseur, un chemin pavé mène à la scène couverte. D'un groupe bâti à l'autre, l'œuvre d'art – rattachée aux commandes gouvernementales – confirme cet axe virtuel structurant. Applaudie par le jury, la syntonie des aménagements, dense et non contraignante à la fois, investit d'une nouvelle signification les constituants du parcours historique réinterprété. Le jury a souligné l'apport positif pour l'Île des Moulins d'un tel concept d'ensemble, qui, en se détournant d'une intervention «édifice par édifice», a ouvert la voie à une restauration moins stylistique, et plus contemporaine.



Office municipal
d'habitation
de Montréal

L'Office municipal d'habitation de Montréal
est fier de participer à l'honneur rendu à
MERCIER, BOYER-MERCIER, ARCHITECTES
ainsi qu'aux

ARCHITECTES CAYOUILLE ET SAIA

SAIA ET BARBARESE, ARCHITECTES

qui se sont respectivement

distingués dans le cadre

des Prix d'excellence 1993

de l'Ordre des architectes du Québec

en produisant

LES HABITATIONS SAINT-HUBERT

et LES HABITATIONS DE ROUEN.

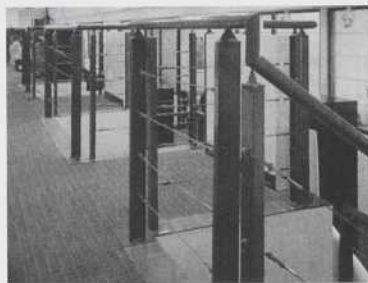
Ce témoignage traduit la reconnaissance
de la grande qualité architecturale de
ces deux ensembles résidentiels.

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS!

TUILES OLYMPIA INTERNATIONAL
est fière d'avoir été partenaire dans la réalisation des
habitations Saint-Hubert
et du **Pavillon Jean-Noël-Desmarais**
du Musée des beaux-arts de Montréal,
deux projets couronnés d'un prix
et d'une mention d'excellence de
l'Ordre des architectes du Québec en 1993.

Choisir OLYMPIA,
unique manufacturier canadien de tuiles céramiques,
c'est faire travailler des gens d'ici en plus d'avoir accès
à une sélection de produits du monde entier pour
l'exécution de travaux de céramique en tous genres.

câble... vision!



Acier inoxydable poli de
haute qualité. Grand
choix de styles et
garnitures.

- Rampes et balustrades
innovatrices
- Structures distinctives
- Détails décoratifs

Détails et spécifications
disponibles sur demande.

BOATHOUSE
1-800-361-2966
514-631-8503

Ouvrage de référence sur la construction en bois



**Manuel de la
construction en bois**
560pp 75,00\$ + 5,25\$ TPS

**Le bois et la
sécurité incendie**
266pp 40,00\$ + 2,80\$ TPS

**WoodWorks™
Windows/Mac**
489,00\$ + 34,23\$ TPS

Conseil
canadien
du bois

Canadian
Wood
Council

1730, boul St. Laurent,
bureau 350, Ottawa, K1G 5L1
Tel.: 1-800-463-5091
Fax: (613) 731-7899

Extrait du Dictionnaire Larousse, p. 734

FENÊTRE n.f. (XIIe, lat. fenestra) —
1. Ouverture dans un mur, une paroi,
pour laisser pénétrer l'air et la lumière.
V. baie, bow-window, lucarne, lunette,
œil de boeuf. Volets, persiennes d'une
fenêtre. — 2. Par anal. Espace libre
qu'on laisse dans un acte, un manuscrit
pour être rempli ultérieurement. V.
Blanc.

FENÊTRES CHARRON n.p., (XXe)
[compagnie] — 1. Entreprise familiale
spécialisée dans la conception et la
fabrication de portes et fenêtres, située
à Ste-Thérèse depuis plus de 43 ans,
Fenêtres Charron a toujours misé sur
l'importance du travail bien fait, en
s'appuyant sur la recherche, les

dernières technologies et la qualité
totale, cette entreprise familiale s'est
imposée dans le peloton de tête des
manufacturiers de portes et fenêtres au
Québec. Du bois à l'aluminium, au
PVC, *Fenêtre Charron* offre des
produits innovateurs qui répondent aux
attentes de tous: architectes,
constructeurs ou particuliers. De la
fenêtre en pin recouvert à la porte en
acier, modèles courants ou sur mesure.
— 2. *Fenêtres Charron* est un
symbole de qualité, d'efficacité et de
performance. V. fenestration

FENIL n.m. (XIIe, lat. fenile, de
fenum) <foin>. — Grenier où l'on met
les foin. V. grange.



FENÊTRES
CHARRON

12, RUE LESAGE, SAINTE-THÉRÈSE (QUÉBEC) J7E 3E8
TÉLÉPHONE: (514) 430-2421 (514) 871-1233 (MTL)
FAX: (514) 430-5848

LE CONCOURS ARQ 1993 SERVICE-SECOURS URBAIN

UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU

Avec le thème élaboré par l'architecte Jean-Louis Robillard pour cette édition annuelle du Concours, ARQ mettait à l'épreuve les compétences des jeunes praticiens ou étudiants et étudiantes en architecture et en design, les invitant à aborder un projet de nature sociale. Il leur était en outre proposé de scruter le milieu industriel, celui de la production, du traitement et du façonnage des matières, celui des techniques, des mécaniques et des systèmes spécialisés ou de pointe, enfin celui plus familier de la construction, et d'y rechercher des moyens technologiques permettant de répondre aux difficiles conditions de vie urbaines auxquelles sont souvent confrontés les architectes d'aujourd'hui. Mieux encore, les participants intéressés étaient appelés à collaborer avec l'industrie québécoise dans la création et la matérialisation de leur projet.

Le Concours ARQ connaissait une première cette année en étant chaleureusement accueilli par Madame Phyllis Lambert et son équipe au Centre Canadien d'Architecture. C'est dans ce magnifique cadre victorien qu'a eu lieu le dévoilement des oeuvres primées, le soir du 13 avril dernier, en présence d'une centaine d'invités. L'exposition des projets s'y est poursuivie une semaine durant.

L'ÉNONCÉ DU CONCOURS

À divers titres, nos villes et nos rues sont devenues le théâtre vivant de la civilisation «accidentale»! Même si leurs causes sont naturelles, les accidents suscitent autant de panique chez les individus que ceux dont les motifs sont criminels, de droit ou de fait. Les citoyens se sentent alors de plus en plus menacés dans l'espace public urbain, nonobstant les mesures prises pour assurer leur sécurité.

Malgré cette description réductrice et résolument alarmiste, une réflexion s'avère nécessaire sur ce sujet et l'exploration d'une intervention architecturale devient pertinente. Il s'agit ici d'une thématique orientée non seulement sur la question de la violence mais aussi sur la question des passants et des voyageurs en besoin et enfin, des tenus-pour-compte, des sans-abri. Mais, mise à part la situation de nomadisme des personnes qui ont choisi d'être sans domicile fixe, plusieurs d'entre elles apprécient les moments rares où elles peuvent avoir accès à un point d'eau ou un lieu d'aisances.

LA COMMANDE DU CONCOURS

Il s'agit donc de concevoir une unité autonome de secours qui permette, **dans les cas d'urgence**, de:

communiquer avec la centrale 911 et établir un contact verbal et télévisuel sans obligatoirement devoir signaler un numéro / se protéger d'un attentat sur la personne / attendre du secours, de façon protégée ou non / dispenser les premiers soins à une personne accidentée / signaler un sinistre, un accident ou une anomalie de fonctionnement / contrôler visuellement les abords de l'unité de secours.

Et, **dans les cas de miséricorde**, de: téléphoner / se désaltérer / se réchauffer / changer de vêtements / se laver / utiliser un lieu d'aisances.

La réunion de certaines ou de toutes les exigences programmatiques, et leurs surfaces, demeurent un choix conceptuel. Les utilisations ponctuelles et concurrentes de cette unité par les usagers seront limitées dans le temps selon les types de secours accessibles. Cette unité sera le résultat d'une production industrialisée. Le choix d'un ou des emplacements dans la ville fait partie intégrante du concept.

LE JURY

- **Monsieur Guy Gérin-Lajoie**, président du jury et architecte en pratique privée à Montréal.
- **Madame Marie Lessard**, urbaniste et vice-doyenne à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal.
- **Monsieur Michel Morand**, designer industriel et président de ENTA Design à Montréal.

LE RAPPORT DU JURY

Le jury s'est réuni le samedi 13 mars 1993, dans les bureaux de la revue. Ses membres ont délibéré toute la journée afin d'examiner les quelque 65 projets reçus. En se basant sur les éléments thématiques et les conditions du concours, le jury s'est fixé un certain nombre de critères pour l'évaluation des projets soumis.

- Concernant les **usagers**, il a privilégié l'intégration à un réseau et la visibilité.
- Concernant le **produit**, il a recherché la facilité d'industrialisation, les possibilités d'implantation, l'efficacité administrative, la fiabilité et la conception architecturale.
- Concernant la **présentation** du projet, il s'est donné comme seul critère, la qualité.

La commande du concours ouvrait la porte à plusieurs types de réponses, les unes se présentant comme un réseau de petites unités centrées sur le secours et les autres s'apparentant à des «mini-hôpitaux». Le jury a privilégié les solutions de réseau. Pour cette raison, il a utilisé son pouvoir discrétionnaire dans l'attribution des prix. Plutôt que de se conformer aux montants prévus dans le texte du concours, le jury a donc octroyé trois premiers prix ex-aequo de 1 000 \$ aux projets # 6, # 15 et # 26 pour la réponse apportée à la problématique du concours et trois deuxième prix ex-aequo de 500 \$ aux projets # 4, # 5 et # 12 pour la qualité de la présentation.

LES COMMENTAIRES DU JURY

Le jury est d'avis qu'en intégrant l'unité de secours à un réseau de mobilier urbain existant, le projet # 6, **Unité autonome de secours**, répond le mieux à la problématique du concours. En plus de s'inscrire dans un contexte très réaliste, il propose une solution adaptée à la vie urbaine des années 2000 et utilise la technologie des communications d'aujourd'hui et de demain. Le jury a toutefois constaté une certaine déficience dans la présentation visuelle.

Le projet # 15, **Unité d'aide**, présente lui aussi une solution de mobilier urbain qui répond adéquatement à la problématique de mise en réseau. Le jury a également apprécié la qualité de la présentation. Cependant, il a émis des réserves quant au réalisme de la solution sur le plan technique, principalement en raison de la rigueur de notre climat hivernal.

Selon le jury, le projet # 26, **Moines-urbains**, constitue une solution intéressante dans la mesure où la petite unité qu'il propose est facile à mettre en réseau. Le jury a notamment été séduit par l'étude volumétrique de cette oeuvre.

Dans les projets # 4, **Chemin de croix**, et # 5, **Service-Secours urbain**, le jury a apprécié la qualité générale de la présentation et, plus particulièrement, la sensibilité du graphisme et le souci apporté dans la recherche formelle.

Le projet # 12, **Une ville est née**, a su retenir l'attention du jury grâce à sa présentation soignée, mise en évidence par la qualité des détails ainsi que par la précision du dessin architectural.

Le prix de l'Éditeur a été accordé au projet # 27, **Sans titre**, jugé remarquable pour la qualité de sa représentation, notamment dans le choix du médium d'expression et l'habileté graphique.

*Le concours ARQ
a été rendu possible
grâce à l'appui de ses
généreux commanditaires*

LA BRIQUETERIE ST-LAURENT

LES PRODUITS ISOLANTS CELFORTEC

L'ASSOCIATION DES MAÎTRES-COUVREURS DU QUÉBEC

PREMIER PRIX EX-AEQUO

UNITÉ AUTONOME DE SECOURS (#6)

ÉRIC TRUDEL,
ÉTUDIANT EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT,
UQAM

Le concept présenté ici ne propose aucune architecture nouvelle, mais s'intègre plutôt à un concept architectural déjà existant pour réunir sous un même toit deux services de pointe, nommément le transport public et le secours urbain.

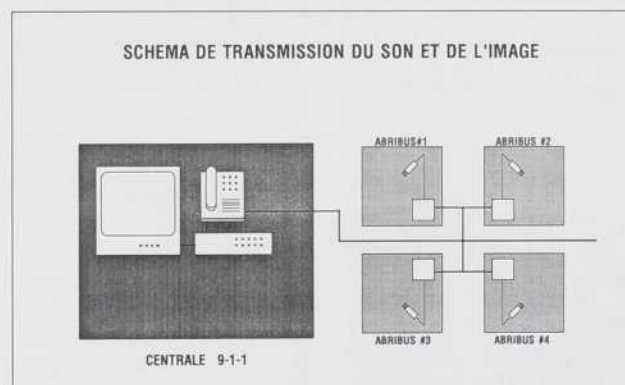
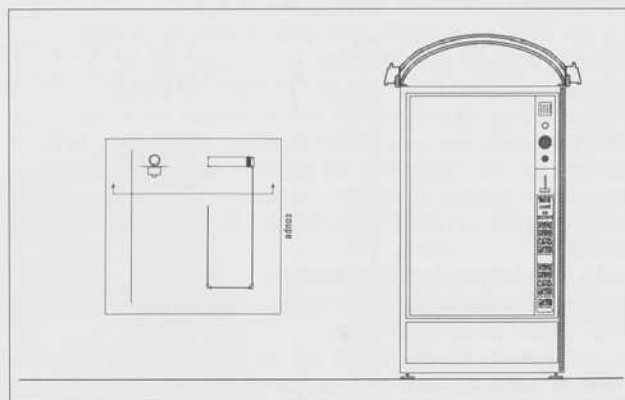
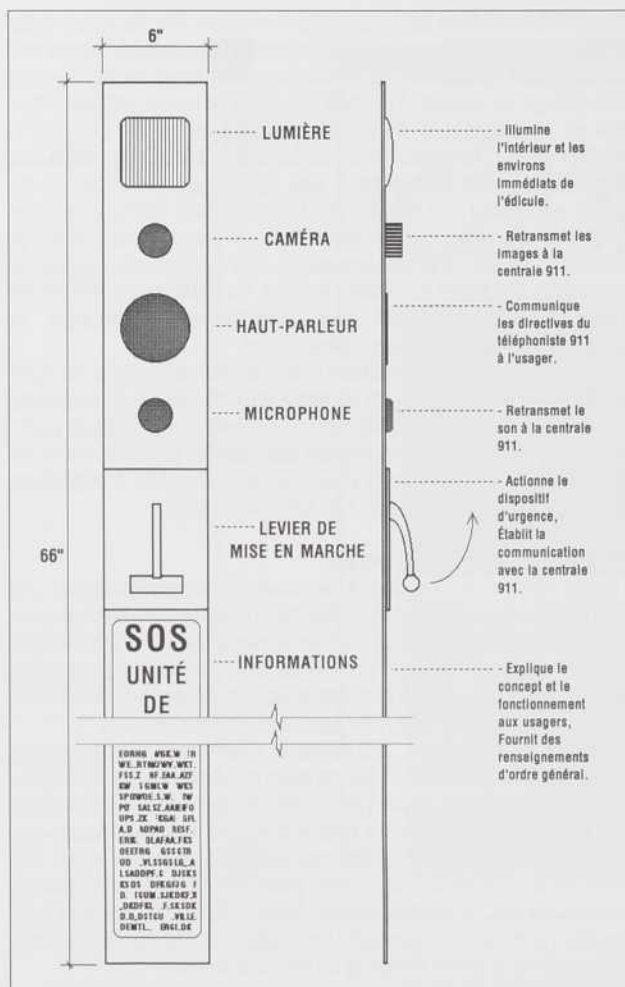
Ce choix découle d'abord du fait qu'une unité de secours telle que celle proposée ici ne sera efficace que si elle est implantée dans les endroits où les risques d'accidents sont les plus élevés. Or, comme la faible proportion d'espace libre (souvent la cause même des accidents) et la quantité de ces lieux ne permettent pas l'implantation d'une infrastructure élaborée ou unique, il s'avérait nécessaire de développer une unité simple, de petite dimension, pour permettre sa production en série et faciliter son implantation.

L'unité autonome de secours a été conçue pour être insérée dans le module d'affichage publicitaire de l'abribus de type D-302-01 fabriqué par les industries Fabco de Drummondville pour la ville de Montréal qui les a implantés sur tout son territoire. Elle comporte une caméra de surveillance, un microphone et un haut-parleur pour communiquer avec la centrale 911, deux sources lumineuses (l'une d'entre elles se trouve sur la façade du module d'affichage publicitaire donnant sur l'extérieur de l'abribus, pour faciliter l'acheminement des secours et/ou dissuader les agresseurs), et un levier de mise en marche. La petite dimension et la simplicité de construction de l'unité de secours, jumelées à son intégration à des bâtiments déjà existants et répandus le long des artères principales de la ville, permettent d'en produire une grande quantité et d'en installer non pas en un seul endroit, mais partout où ils pourront être utiles.

Le choix de marier l'unité de secours à l'abribus de la ville de Montréal vient non seulement de considérations pragmatiques, mais aussi de la conscience du rôle important que joue le transport en commun dans la ville, et de la petitesse de la place qu'il occupe actuellement sur le plan culturel à Montréal. En effet, le transport en commun n'est généralement perçu ici que comme dernière alternative, et n'est utilisé que pour les «mauvaises raisons». C'est-à-dire que trop peu de Montréalais prennent l'autobus, le métro ou le train pour des raisons écologiques ou altruistes. La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, qui est pourtant exemplaire, souffre de l'inattention aux problèmes qu'elle propose de pallier et de la négligence générale à l'égard des transports en commun.

La «greffe» proposée ici contribuera certainement à valoriser le transport en commun, en transformant l'abribus de façon à ce qu'il desserve dorénavant toute la communauté, tout en accordant un peu plus de crédibilité à l'abribus actuel qui, même si son implantation est honorable, n'est tout de même présentement qu'un véhicule publicitaire aux allures de vivarium. Il serait donc à propos de se pencher sur la question du design de ce type de bâtiment, et cette intervention, même si elle ne remet pas en question le design de l'abribus, a le mérite d'attirer l'attention sur le sujet du transport en commun, qui risque fort d'être brûlant d'actualité avant longtemps.

En cas d'urgence, il suffit d'entrer dans l'abribus et d'actionner le levier de mise en marche de l'unité de secours. Immédiatement, le lieu est inondé de lumière et la communication est établie avec la centrale 911 qui enregistre les images transmises par la caméra se trouvant à l'intérieur de l'édicule.



PREMIER PRIX EX-AEQUO

MOINES-URBAINS (#26)

ALFIO BORGESI, ARCHITECTE

VILLE

Ils descendent en ville pour occuper temporairement les trous urbains toujours existants. Serrés les uns contre les autres, ils s'adaptent aux besoins propres à chaque micro-lieu. On les reconnaît de loin, toujours semblables jamais pareils.

ACCUEIL

Vide généreux à la disposition d'une personne seule. Sentiment de calme, de sécurité et de confort. Vidéo-téléphone discret relié à une centrale d'aide. Poste d'eau, toilettes, douche, selon les besoins. Système automatisé de tubulaires à jets d'eau nettoyant les lieux par respect pour le visiteur suivant.

LUMIÈRE

Depuis dedans, rien ne transparaît du monde urbain extérieur, si ce n'est à travers la fenêtre-fente juchée au zénith de chaque module-moine. La lumière ainsi captée se répand le long des parois métalliques, créant des reflets adoucis et conviviaux d'un monde difficile. La caverne de Platon.

PREMIER PRIX EX-AEQUO

UNITÉ D'AIDE (#15)

LE GROUPE GEMINI:
JEAN-PIERRE GÉNÈREUX, JESSANYN MILLER
ET KONSTANTIN NIFAKOS, ARCHITECTES

En réponse à la recrudescence d'incidents violents survenus dans certains secteurs du centre-ville, notamment à l'intérieur du ghetto McGill et autres communautés à haute densité de population, nous proposons une unité d'aide compacte, facilement et rapidement reconnaissable, permettant la dissuasion des actes violents et offrant refuge aux personnes en besoin.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Conçue pour une emprise minimale au sol afin d'en faciliter l'implantation le long des voies piétonnières des secteurs à risque du centre-ville, l'unité proposée s'articule en trois volumes principaux. Un bloc d'urgence et un bloc sanitaire, tous deux chauffés en hiver et séparés par un passage libre, sont dominés par une toiture que surmonte un réservoir d'eau servant au nettoyage du bloc sanitaire après usage.

SCÉNARIO D'UTILISATION

L'unité répond à trois besoins spécifiques :

1. En cas de danger potentiel d'attaque envers la personne, le piéton menacé pénètre dans le passage central de l'unité et active un bouton d'urgence situé au centre de chacun des murs latéraux du passage. La procédure déclenche alors les mécanismes suivants :

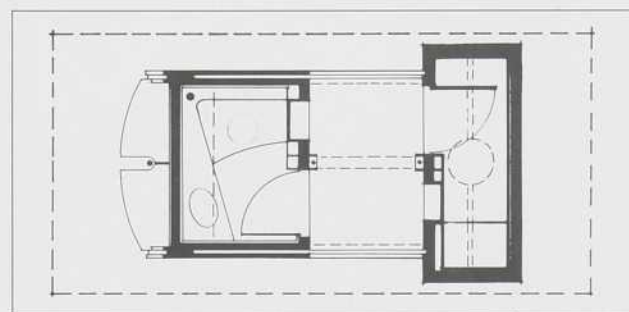
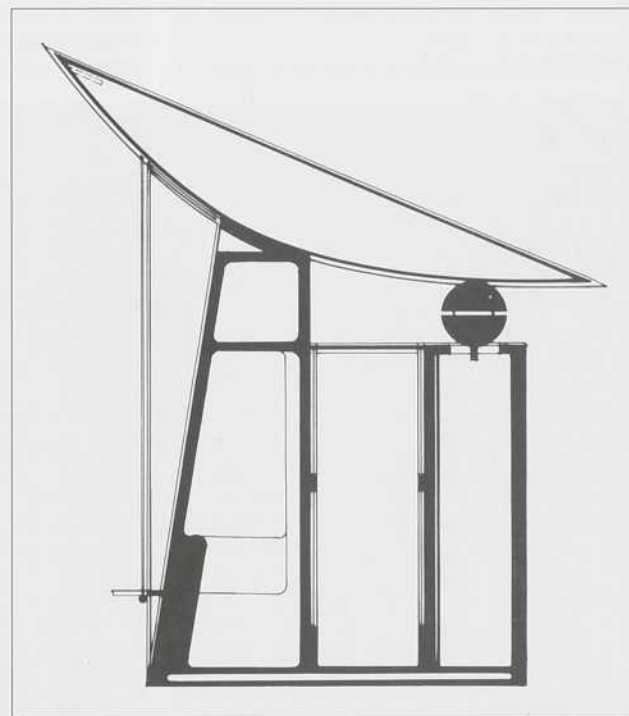
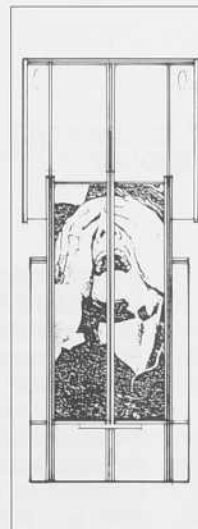
- deux portes coulissantes dissimulées à l'intérieur des panneaux latéraux du bloc sanitaire se referment rapidement pour former une enceinte protectrice autour de l'individu cherchant refuge.

- un signal alarme informe la centrale policière de l'endroit où l'état d'urgence est décrété pendant qu'un système de caméra scrute l'intérieur et l'environnement extérieur immédiat. Une sirène et des lumières rouges et blanches clignotantes encastrées dans la structure du toit annoncent la situation aux citoyens. Seule l'intervention des forces policières permet la réouverture des portes de l'enceinte afin de dissuader le déclenchement de fausses alarmes.

2. La capacité de dispenser les premiers soins à quiconque en nécessite le besoin est assurée par le bloc d'urgence. Peint en rouge et physiquement indépendant du reste de l'unité, il signale sa présence de façon certaine et marque l'entrée au passage central. L'accès au bloc d'urgence est non contrôlé et possible en tout temps. Instantanément activé à la levée de son récepteur, un vidéophone placé à l'intérieur du cubicule permet d'établir un contact visuel et vocal avec le 911.

3. Le bloc sanitaire, corps principal de l'unité, regroupe les fonctions d'eau et permet à un coût minimum l'utilisation d'une toilette et d'un évier qui sont nettoyés automatiquement au départ de l'occupant. L'eau souillée est collectée dans un réservoir dissimulé à la base de l'unité. Également incorporés à l'unité d'aide, une fontaine et un téléphone public payant sont respectivement encastrés dans les murs des blocs sanitaire et d'urgence le long du passage central. Du côté public, est prévue une banquette surplombée de deux espaces signalétiques destinés à promouvoir la sécurité et le bien-être des piétons.

Les parois intérieures démunies de rebord à angle droit, de même que l'enveloppe extérieure, sont construites en acier inoxydable. Les murs de type «sandwich» sont isolés, permettant le maintien d'une température d'appoint en saison hivernale.



Élévation / coupe / plan

DEUXIÈME PRIX, EX AEQUO

CHEMIN DE CROIX (#4)

ALEX TOUI-KAN, ÉTUDIANT EN ARCHITECTURE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(EN COLLABORATION AVEC MY QUYNH DUONG)

Précédent. Ponctue la ville

Origine. De la terre au ciel, entre le fleuve et la montagne, cette flèche argentée s'est élevée pour marquer «le point fixe» (tel que défini par Mircea Eliade), l'ici et le début. Ainsi chaque être se définira spirituellement par rapport à cette «origine».

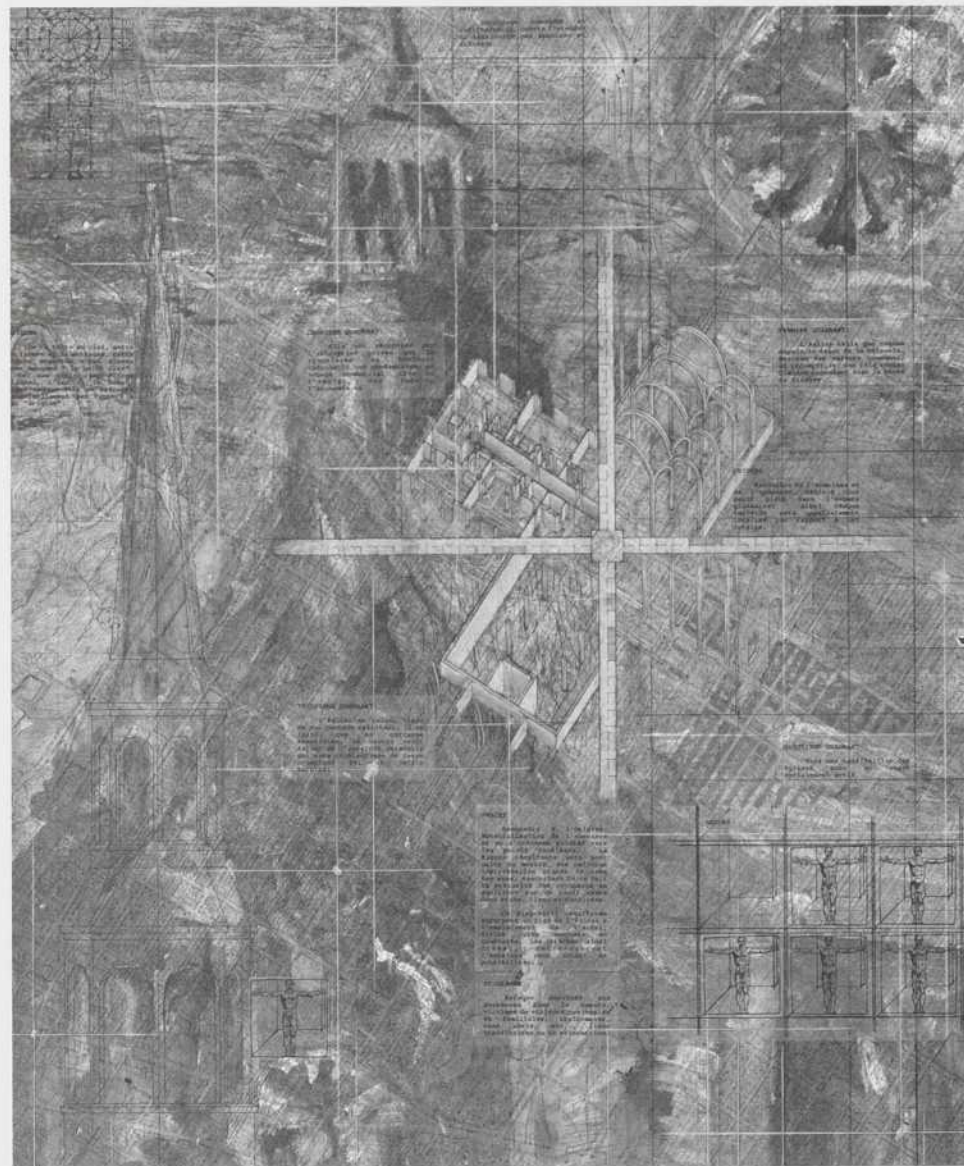
Grille. Découpage homogène et indifférencié, couvre l'étendue du territoire par abscisses et ordonnées.

Origine. Rencontre de l'abscisse et de l'ordonnée, définit tout point placé dans l'espace planaire. Ainsi chaque individu sera spatialement localisé par rapport à cette origine.

Programme. Refuges destinés aux personnes dans

le besoin, victimes de violence conjugales et familiales, toxicomanes, sans-abris, etc. lieu transitoire ou de réinsertion.

Projet. Rencontre à l'origine. Matérialisation de l'abscisse et de l'ordonnée pointées vers les points cardinaux. La figure résultante aura pour unité de mesure des cellules individuelles placées le long des axes, exacerbant de ce fait la précarité des occupants en équilibre sur un seuil entre deux états, lieux et destinées. Ce dispositif cruciforme superposé au plan de l'église à l'emplacement de l'autel, divise cette dernière en quadrants. Les brèches ainsi créées, entrouvrent l'enceinte pour autant de possibilités.



DEUXIÈME PRIX EX-AEQUO

SERVICE-SECOURS URBAIN (#5)

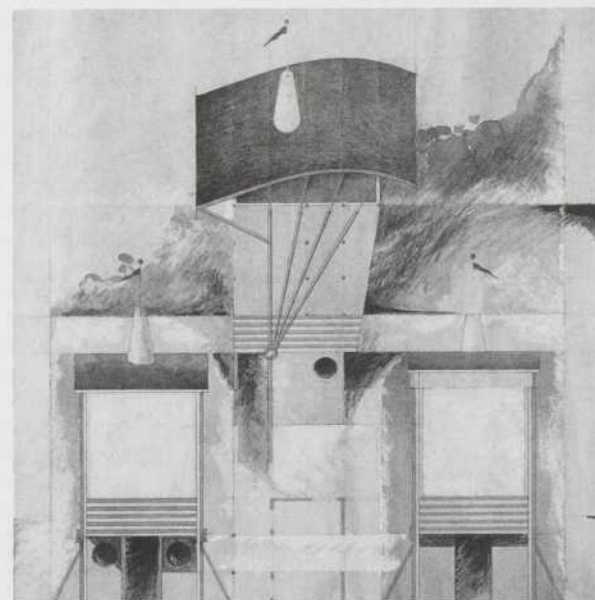
ALEXANDRU-FELIX NEICU GELEHRTER,
ÉTUDIANT EN ARCHITECTURE,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour faciliter la matérialisation du projet architectural, les matériaux, la technique et les systèmes spécialisés nécessaires à ce genre de projet seront choisis au sein de l'industrie québécoise. La grande tour mobile qui a un rôle de signal est conçue en deux cubes, de 3 mètres de côté, et peut être érigée en différents points de la ville assurant ainsi une présence constante et sûre pour l'homme. Placée au niveau du trottoir et ouverte en partie basse, elle accueille les gens avec deux grands écrans où ils peuvent visualiser immédiatement les renseignements nécessaires et voir ce qui se passe dans les points de secours reliés à la tour centrale. Le pouvoir de savoir et de voir dans leur solitude, tempête de silence, qu'une main est tendue pour chacun dans le besoin, donne la certitude de la sécurité, la certitude que l'homme n'est pas seul sur terre. Le projet consiste en une grande tour mobile, un abri que la terre dessine dans le ciel, comme un arbre planté par l'homme; elle doit s'intégrer et appartenir à la cité, devenir un sym-

bole reconnu par tous, comme un voilier de l'espérance et de la sécurité qui va vers le bien. Comme cette tour, d'autres points plus petits seront présents dans différents endroits de la ville, mais cette fois, fixes et à moitié enterrés. La partie extérieure, accueillante, lieu ouvert vers le monde en péril, l'autre moitié du cube, en terre, véritable abri où l'on se sent bien en sécurité et où l'on peut recevoir toute l'aide nécessaire. L'homme dans le besoin doit savoir que derrière cette porte, il peut trouver le paradis, et que la porte reste ouverte pour ceux qui ont égaré leur clé.

Peut-être n'y a-t-il ni passé, ni avenir, mais seule la métamorphose du présent, le présent qui est secours et espoir. À tout moment, il y a la grande tour mobile qui:

- A le regard d'aigle
- Le pouvoir de contempler le soleil
- De toucher le feu avec des doigts décidés
- Et dans les cris et le vacarme des aveugles
- Elle peut écouter l'âme de l'humanité.



DEUXIÈME PRIX EX-AEQUO

UNE VILLE EST NÉE (#12)

SYLVAIN BOUCHER, ARCHITECTE
FRANÇOIS SMITH, ARCHITECTE

«Une ville est née, puis le coin d'une rue, deux trottoirs, deux individus, rencontre soudaine, rencontre incertaine, rencontre urbaine. La ville est née au coin d'une rue.»
- un sans-abri.

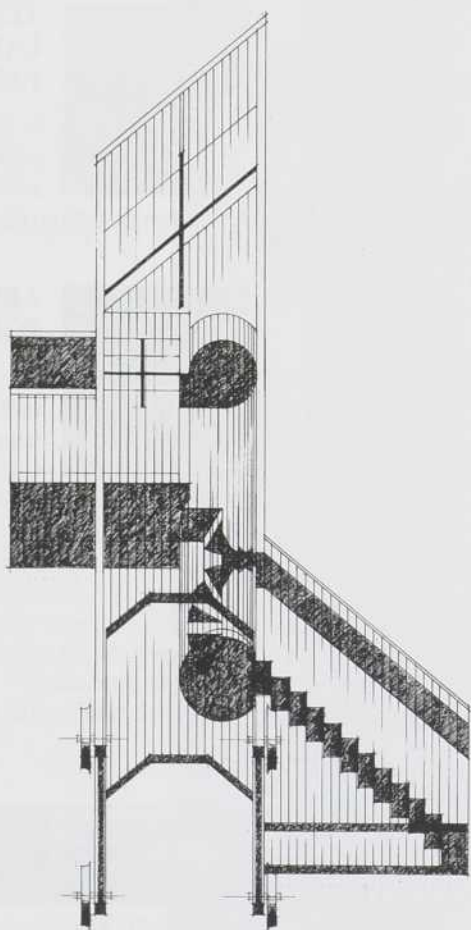
DÉSIR D'INTERVENTION ET SITE

Un terrain vague de projet et de passé au coin d'une rue de Montréal. Résurgence obscène d'un éden dénaturé par l'urbaine possibilité. Présence obsédante de l'usurpation piétonnière possible du familier parcours des trottoirs. Appréhension d'une rencontre fortuite libérée un instant de la soumission urbaine. Révélation de la nature du coin de rue. Violence, indifférence ou salut.

«Il y eut d'abord ce drôle de petit bâtiment avec ses deux grands escaliers qui nous est apparu un jour, comme ça, sur un bout du terrain vague. Quelqu'un y vit c'est certain car quelquefois le soir on peut voir une ombre passer devant les fenêtres, fenêtres ou portes je ne sais trop.»

Puis il y a aussi les tours des trottoirs bizarrement jumelles, qu'on a retrouvées là au retour des vacances de juillet. Celles-là on les connaît mieux. Elles se déplacent toutes deux au hasard des heures sur des rails qui arrêtent brusquement au coin de la rue: les tours se frôlent parfois mais ne se touchent jamais. On pense qu'elles sont dirigées et entretenues par l'occupant du drôle de bâtiment. En tout cas, ces tours, très souvent occupées par les sans-abri, sont accessibles à tout le monde mais seulement une personne par tour à la fois. La tour est inoccupée lorsque la cheminée ne fume pas. À l'intérieur on trouve une petite pièce avec commodités et un balcon surplombant la rue.

Moi j'aime bien y monter faire un tour... et c'est drôle de penser que quelqu'un dans l'autre tour, que je ne connais pas, vit la même expérience que moi et que je le rencontrerai peut-être au prochain coin de rue.»
- un passant



PRIX DE L'ÉDITEUR

SANS TITRE (#27)

LUC ROY, ÉTUDIANT EN ARCHITECTURE,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le point de départ, l'entre-deux, le simple qui parle. Ils retiennent ces deux points, d'un début et d'une fin, ... acte formel, joint de vue. Trois objets pour créer la stabilité et marquer un parcours. La gravité qui touche, moment violent de commencer. Moment précis, pour essayer de le retenir sans l'abandonner dans sa position absurde de faire croire. Il obtient ce qu'il ne peut, réaction d'une vue qu'on ne peut détourner.

MANQUE D'ÉQUILIBRE

La pièce comme élément de conduite
objets comme lieu déplacé élément de protection
élément de peur... duplicité.

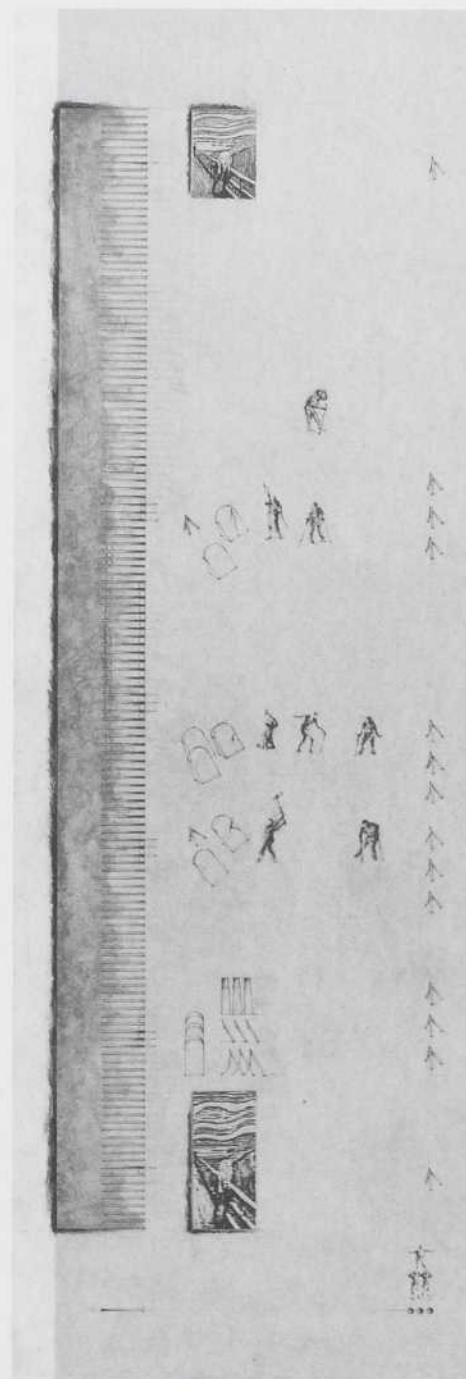
La barrière, son ouverture
base établissant une surface.
Trois points, une surface.
Un objet qui supporte un point pour le prolonger.
La stabilité, unité de défense,
de protection, à travers l'histoire de ceux qui le vivent,

l'élément de stabilité, de ces vivants,
pour préparer la fin, peur de rester seul.

Une barrière pour laisser aller
... sent la fin qui l'accroche
pour traîner l'ignorance de ceux
qui l'approchent.

L'odeur prend le chemin d'y aller sans revenir,
assemblage de liens encore défaits, coupant ces
pointes. L'on retrouve le besoin de faire croire aux
choses dites et de jouer pour le conte, de raconter.
Une situation pour s'en permettre l'installation
encore inégale.

J'ai pris un pas très lent, sans laisser tomber mes
mains...



UN BOND EN AVANT

R-15,4 : un bond en avant dans le domaine des portes de garage. Un bond d'autant plus important qu'il s'accompagne d'une série de caractéristiques exclusives qui font de la porte de garage CEDO la mieux isolée sur le marché :



SYSTÈME D'ÉPANDAGE ROBOTISÉ

Le caisson n'est refermé et scellé qu'après l'épandage du polyuréthane, ce qui permet à notre système contrôlé par ordinateur de rejeter automatiquement tout panneau défectueux : un contrôle de qualité à 100 %.



JOINTS BREVETÉS

Tous les panneaux de portes de garage CEDO comportent des joints de type mâle-femelle avec bris thermique.



TESTÉE EN LABORATOIRE PAR BASF

Le facteur d'isolation R-15,4, pour une porte d'épaisseur standard de 1 3/4" a été rigoureusement testé en laboratoire par BASF.



ABSENCE DE POCHE D'AIR

Contrairement à l'ancienne méthode d'injection à haute pression sujette à la turbulence, le système d'épandage robotisé CEDO assure de l'absence de poches d'air qui réduisent le facteur d'isolation et la rigidité structurale du panneau.

- Choix de couleurs
- Peinture fixée par cuisson
- Acier ou aluminium
- Industriel, commercial, résidentiel



(514) 722-CEDO



VICTOR COSSETTE

Tout récemment, la Banque de Montréal lançait sur le marché un nouveau programme s'adressant uniquement aux petites et moyennes entreprises. Barème-PME offre à la plupart d'entre elles la possibilité d'épargner 1% d'intérêt sur les prêts à taux variable. Avantage d'autant plus marqué que la Banque de Montréal maintient son leadership en matière de taux d'intérêt.

Mais le rôle actif qu'entend jouer la Banque de Montréal auprès du marché de la PME n'est pas un phénomène nouveau. Victor Cossette, ingénieur et p.-d.g. de Laboratoire Sondage Universel inc., nous disait à ce sujet : « En 1971, insatisfait du service de mon banquier de l'époque, j'ai choisi de faire affaire avec la Banque de Montréal. Je recherchais alors des gens qui s'intéressent à mon entreprise et puissent comprendre le type de financement dont j'avais besoin. Pour moi, les relations d'affaires

entre un entrepreneur et son banquier doivent dépasser les formes conventionnelles. Ça doit devenir un véritable travail d'équipe ! »

Avec l'appui de la Banque de Montréal, la firme de M. Cossette a constamment évolué au fil des ans en maintenant une vitesse de croisière stable malgré les soubresauts de l'économie.

Rappelons qu'au début, la Banque avait jugé bon d'appuyer M. Cossette à cause de son talent d'entrepreneur, de son dynamisme et de son professionnalisme.

Pour en savoir davantage sur la vaste gamme de produits offerts aux PME, appelez Mario Lamarche au (514) 877-8228 ou venez nous rendre visite à la succursale la plus près de chez vous.

À compter du 1^{er} octobre 1993, le programme Barème-PME sera offert exclusivement aux clients de la Banque dans le cadre de leur MultiCompte.

**Au-delà de l'argent,
il y a les gens.**

 **Banque de Montréal**

Les carreaux **CERAGRES**

- Recherche
- Innovation
- Qualité
- Originalité
- Service



Montréal ☎ (514) 384-5590 / Québec ☎ (418) 564-1522
 Importateur: céramiques et ardoises



Le LEADER de l'industrie
 du revêtement métallique
 au Canada

• Bureaux de vente •

Moncton - Québec - Victoriaville - Montréal
 Ottawa - Toronto - Stratford - Winnipeg
 Regina - Saskatoon - Edmonton - Calgary
 Vancouver

Bureau régional _____

C.P. 430, 707, boul. Industriel Est
 Victoriaville (Québec)
 G6P 6T2

Tél. (819) 758-0661 Téléc. (819) 758-0666

*Les Aciers VicWest
 tient à féliciter
 tous les architectes
 participant au
 projets lauréats du
 Prix d'excellence en
 architecture 1993
 pour leurs superbes
 réalisations.*

*Ces oeuvres
 sont un témoignage
 du talent génial et
 de l'excellence
 des architectes
 du Québec.*

🍁 RAPPORT
 D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L
 TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R
 MUR EXTÉRIEUR

BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE *Léger* 1.6 DENSITÉ*

Un produit efficace, sécuritaire et propre



Un isolant
 respectueux de
 l'environnement

BENOLEC

2420 De La Province, Longueuil (Québec) Canada J4G 1G1 Tél.: (514) 651-5151 Fax: (514) 679-1578



La brique de calcite Alba révèle votre sens créatif sous tous ses angles.

alba
BRIQUE DE CALCITE

Des nuances qui ravissent. Des textures qui inspirent. Un matériau qui défie le temps... ■

LA PIERRE VERSAILLES®, C'EST LE BÉTON REPENSÉ, REDÉFINI,...
C'EST LE BÉTON ANOBLI !

Destinée principalement aux parements extérieurs, la Pierre Versailles® est un matériau de prestige se mariant parfaitement à l'environnement urbain. Son apparence tout à fait naturelle se fait découvrir à travers quatre riches finis (RocArt®, Meulé, Éclaté et Scié) et le choix de deux teintes (gris calcaire Trenton et beige calcaire Indiana) répondant aux tendances actuelles.

La Pierre Versailles® offre une étonnante modularité permettant un agencement illimité à partir de six formes différentes venant ainsi fouetter votre sens de la créativité et de l'innovation.

Source d'élégance et d'originalité, la Pierre Versailles® est aussi source d'économies considérables... voilà une autre de ses grandes qualités faisant de la Pierre Versailles® une création unique à Permacon !

PIERRE

VERSAILLES®

®

LE PANNEAU

LA PIERRE
VERSAILLES® 300

LA PIERRE
VERSAILLES® 200

LA PIERRE
ARRONDIE
DÉCORATIVE

LA BRIQUE
VERSAILLES®

LA BRIQUE
VERSAILLES® BISEAUTÉE

PERMACON MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: (514) 351.2120

PERMACON QUÉBEC
TÉL: (418) 622.3333

PERMACON SHAWINIGAN
TÉL.: (819) 564.1414

PERMACON TROIS-RIVIERES
TÉL.: (819) 378.2721

PERMACON OTTAWA
TÉL.: (613) 836.6194

PERMACON TORONTO INC.
TÉL.: (416) 857.6773

